

DEMESE

1591

Volume III - Analyse préliminaire

Tome 9- SYNTHÈSE DES RAPPORTS
PRELIMINAIRES

DEMO 87

DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU CAMEROUN

Volume III : Analyse préliminaire

**Tome 9 : SYNTHESE DES RAPPORTS
PRELIMINAIRES**

Direction National du
Deuxième Recensement Général
de la Population et de l'Habitat
B.P. 7094 Yaoundé (CAMEROUN)
Tél.: (237) 20.30.71

(c) rgph 87. Yaoundé, Avril 1992
ISBN 2-909644-04-9

*Cette publication a été financée en partie par le
Fonds des Nations-Unies pour la Population.*

AVANT-PROPOS

Du 14 au 28 avril 1987, s'est déroulée la phase de dénombrement du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2è RGPH) sur l'ensemble du territoire national du Cameroun. Cette importante opération avait pour objectifs principaux:

- a) de faire un inventaire exhaustif des ressources en hommes par unité administrative selon des caractéristiques socio-économiques arrêtées et définies à l'avance;
- b) d'évaluer les conditions de vie des ménages dans leurs habitations;
- c) de dresser un fichier national de localités

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'opérations a été conçu et exécuté conformément à un calendrier fixé par le Conseil National du projet, organe suprême du projet. Les principales opérations réalisées ont été les suivantes:

- les travaux de cartographie censitaire;
- le dénombrement principal;
- le traitement informatique des données;
- l'analyse des données.

Afin d'accélérer cette dernière phase, un séminaire-atelier consacré à l'analyse préliminaire des résultats a été organisé au mois de juillet 1990.

Cet exercice a été exécuté par un groupe de travail constitué à cet effet et composé de cadres de la Direction Nationale du 2è RGPH, du Ministère du Travail et de la Prévoyance Nationale, du Ministère de l'Education Nationale ainsi que de quelques enseignants de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

Six principaux thèmes font l'objet d'analyse:

- la répartition spatiale et les mouvements de la population;
- la structure par sexe et par âge de la population;
- l'état matrimonial et la nuptialité de la population;
- la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population;
- l'activité économique de la population;
- les ménages et l'habitat.

A ces sujets, il importe d'ajouter une étude sur l'évaluation des données collectées sur le terrain, étude dont l'objet est de porter une appréciation sur la qualité de ces données.

Le présent rapport est la synthèse réalisée par une équipe de la Direction Nationale du 2^e RGPH sur les thèmes cités ci-dessus.

La réalisation de ce document n'a été rendue possible que grâce à l'assistance constante du Fonds des Nations-Unies pour la Population.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais à cette institution sans le concours financier de laquelle le deuxième recensement démographique du Cameroun n'aurait pas eu lieu.

Nos remerciements vont également à la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique, à l'IFORD et ainsi qu'à tous ceux qui, organismes ou individus, ont bien voulu apporter leur assistance à ce projet dont l'importance n'est plus à démontrer.

Cette importance ne pourra être mieux comprise et plus rehaussée que grâce au bon usage que les utilisateurs, que nous souhaitons très nombreux, feront des données et des analyses mises à leur disposition, pour une amélioration des conditions de vie des populations du Cameroun et pour le bonheur de l'humanité toute entière.

La Direction Nationale du 2^e RGPH

PLAN DE PUBLICATION

VOLUME I : RAPPORT GENERAL DU RECENSEMENT

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Opérations de terrain pré-censitaires, censitaires et post-censitaires
- Tome 3 : Exploitation, analyse et publication

VOLUME II : RÉSULTATS BRUTS

- Tome 1 : République du Cameroun
- Tome 2 : Adamaoua
- Tome 3 : Centre
- Tome 4 : Est
- Tome 5 : Extrême-Nord
- Tome 6 : Littoral
- Tome 7 : Nord
- Tome 8 : Nord-Ouest
- Tome 9 : Ouest
- Tome 10 : Sud
- Tome 11 : Sud-Ouest
- Tome 12 : Villes de Yaoundé et de Douala

VOLUME III : ANALYSE PRÉLIMINAIRE

- Tome 1 : ÉVALUATION des données
- Tome 2 : Répartition par sexe et par âge
- Tome 3 : Mouvements naturels
- Tome 4 : Migrations et répartition spatiale
- Tome 5 : Scolarisation
- Tome 6 : Activités économiques
- Tome 7 : Ménage et habitat
- Tome 8 : Perspectives démographiques
- Tome 9 : Synthèse des rapports préliminaires

VOLUME IV : ATLAS DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

VOLUME V : FICHER DES LOCALITÉS

- Tome 1 : Adamaoua - Centre - Est
- Tome 2 : Extrême-Nord - Littoral - Nord
- Tome 3 : Nord-Ouest - Ouest - Sud - Sud-Ouest

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	1
<u>Chapitre 1: ÉVALUATION DES DONNÉES DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT</u>	
1.1. Évaluation de la méthodologie générale utilisée	2
1.2. Évaluation des chiffres globaux	3
<u>Chapitre 2: RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION, DENSITÉ ET URBANISATION</u>	
2.1. Répartition géographique	5
2.2. Urbanisation	7
<u>Chapitre 3: STRUCTURE PAR SEXE, AGE ET SITUATION MATRIMONIALE DE LA POPULATION</u>	
3.1. Structure par âge et par sexe	12
3.2. État matrimonial et nuptialité	17
<u>Chapitre 4: DYNAMIQUE DE LA POPULATION</u>	
4.1. Mouvements naturels	20
4.2. Mouvements migratoires	26
<u>Chapitre 5: SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION</u>	
5.1. Niveau d'instruction .	32
5.2. Fréquentation scolaire	36
<u>Chapitre 6: ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES</u>	
6.1. Volume de la population active	39
6.2. Composition de la population active	39
6.3. Caractéristiques socio-économiques des actifs	40
6.4. Taux d'activité	40
6.5. Population active occupée	42
6.6. Volume de la population inoccupée	43
6.7. Taux de chômage	44
6.8. Population inactive	45
<u>Chapitre 7: MÉNAGES ET HABITAT</u>	
7.1. Distribution des ménages privés par secteur de résidence et par résidence	46
7.2. Taille de ménages privés	53
TABLEAUX ANNEXES	58

INTRODUCTION

Institué par décret présidentiel n_ 85/506 du 11 avril 1985, le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2è RGPH) du Cameroun s'est déroulé sur le terrain du 14 au 28 avril 1987.

L'exploitation des questionnaires obtenus s'est effectuée en trois phases:

- Dépouillement manuel à l'issue duquel les effectifs provisoires des unités administratives et des localités ont été produits (les résultats étaient disponibles en juin 1987 pour les unités administratives et décembre 1988 au niveau des villages, et ont fait l'objet d'une diffusion restreinte);

- Exploitation informatique complète d'un échantillon au 10è des ménages qui a permis d'avoir des résultats préliminaires en terme de tableaux statistiques au niveau des grandes subdivisions administratives du pays (provinces et départements). Les résultats issus de cette phase étaient disponibles décembre 1989 et ont fait également l'objet d'une diffusion restreinte;

- Exploitation informatique exhaustive des questionnaires au bout de laquelle les résultats définitifs et complets ont été élaborés (cette phase s'est achevée en juin 1990 et les principaux résultats publiés officiellement en mars 1991.

L'analyse des résultats définitifs est en cours depuis juillet 90 et a déjà donné lieu à la rédaction des études sectorielles dont certaines sont déjà publiées ou en attente d'impression. Il s'agit en particulier des études suivantes:

- Évaluation des données;
- Répartition par sexe et âge;
- Mouvements naturels;
- Migrations et répartition spatiale;
- Scolarisation et niveau d'instruction;
- Activités économiques;
- Ménages et habitat;
- Perspectives démographiques;

Le présent rapport intitulé "SYNTHESE DES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES"(1) résume les principales conclusions de ces études et présente succinctement les principales observations tirées de ces données collectées en 1987 en même temps qu'il établit une brève évolution de la situation démographique du Cameroun par rapport à 1976, date du premier recensement général de la population.

(1) Ont participé ou collaboré à la rédaction de ce rapport : MiM Martin BALEPA, Etienne FOTSO, Médard FOTSO, Michel KWEKEM et Paul-Roger LIBITE

CHAPITRE 1

ÉVALUATION DES DONNÉES DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

Un recensement général de la population et de l'habitat est une série d'opérations complexes dont le but est de fournir une masse d'informations traitées et analysées sur la population d'un pays (ou une région donnée).

De part des objectifs multiples et variés, et eu égard à l'intervention de plusieurs opérateurs pour la réalisation de ces objectifs, une telle entreprise peut s'avérer difficile à contrôler et à maîtriser.

Aussi, l'étude réalisée sur l'évaluation des données a-t-elle été consacrée à un examen auto-critique minutieux de la qualité des données du 2è RGPH à travers divers rapports techniques de tous les intervenants. Les indicateurs découlant de l'analyse des résultats obtenus et les comparaisons effectuées entre les chiffres du 2è RGPH et ceux issus d'autres comptages d'une part et d'autre part ceux provenant des pays limitrophes au Cameroun ont permis de donner une juste appréciation à ces données.

1.1. Évaluation de la méthodologie générale utilisée

La collecte des données sur le terrain lors du 2è RGPH du Cameroun a été réalisée par interview directe auprès des ménages. Le résultat de ces interviews étaient consignés dans des questionnaires par plus de 10 000 agents recenseurs qu'encadraient près de 3 000 chefs d'équipes, contrôleurs et superviseurs.

Le dénombrement a été précédé d'opérations de cartographie, de recensement pilote et de sensibilisation des populations.

Enfin, la collecte des données sur le terrain a été clôturée par une enquête de contrôle de la couverture.

D'une manière générale, ces opérations de terrain se sont déroulées dans de

bonnes conditions. Les difficultés rencontrées et les quelques faiblesses méthodologiques relevées pendant leur exécution ne sont pas de nature à remettre profondément en cause la bonne qualité des résultats obtenus.

S'agissant de l'exploitation, la codification, la saisie, et le traitement des données proprement dit ont été également exécutés dans de bonnes conditions. Les contrôles mis en oeuvre tout au long de l'exploitation ont confirmé l'observation déjà avancée sur la bonne qualité des données.

1.2. Évaluation des chiffres globaux

L'examen de la vraisemblance des chiffres globaux a fait l'objet d'une attention particulière par l'intermédiaire des indicateurs suivants:

- Variation géographique de la taille des ménages et de la proportion des ménages d'une personne;
- Variation du rapport de masculinité en rapport avec l'indice d'efficacité des migrations;
- Variation des densités de peuplement en rapport avec les courants migratoires;
- Variation des taux de survie inter-censitaire et l'évolution du taux d'urbanisation selon le sexe entre 1976 et 1987;
- Variation de quelques indicateurs démographiques par province.

Les conclusions tirées de l'examen de ces différents cas confirment la bonne qualité des données.

Par ailleurs, des tests de vraisemblance ont également été effectués sur les données de mouvements naturels de la population.

En ce qui concerne la fécondité, la courbe des taux par âge présente une forme en cloche suggérant ainsi une structure de fécondité normale et régulière ne présentant aucune distorsion pouvant mettre en doute la qualité des données observées.

S'agissant de la mortalité générale, on a observé le passage de la courbe (des

taux) en forme de "U" observée en 1976 à la forme en "J" qui semble traduire une évolution logique compte tenu d'une amélioration sensible des conditions de vie des populations.

Un rapprochement des chiffres globaux avec ceux des comptages antérieurs plus récents (Enquête Budget-Consommation de 1983 et Recensement Agricole de 1984), bien qu'effectués avec des méthodes d'investigation différentes, montre une cohérence générale avec les données issues de ces sources. De même, le taux moyen annuel d'accroissement de 2,9% de la population du Cameroun entre 1976 et 1987 se place à la borne supérieure de la fourchette des taux d'accroissement des pays de la sous-région.

Enfin, l'enquête post-censitaire de contrôle a permis de relever que le dénombrement a couvert effectivement 88,66% de la population, coefficient ayant été pris en compte dans l'établissement des effectifs de population par unité administrative.

En conclusion, à l'issue de cette étude sur l'évaluation des données censitaires de 1987, tout semble indiquer que la qualité de celles-ci est bonne. Les résultats de cette étude sont d'ailleurs conformes aux conclusions des missions d'experts des Nations-Unies effectuées à ce sujet auprès de l'organe national d'exécution de ce projet.

CHAPITRE 2

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION, DENSITE ET URBANISATION

2.1. Répartition géographique

2.1.1. Taille des unités administratives

En avril 1987, le Cameroun comptait 10 493 655 habitants contre 7 663 246 en 1976, soit un taux moyen d'accroissement annuel de 2,90%. Par province, cette population se répartit tel que le montre le tableau 2.1 ci-après.

L'explication de l'accroissement inégal de la population des provinces se trouve certainement, en dehors d'autres raisons, dans les comportements migratoires inter-provinciaux. Ainsi, les provinces dont le taux d'accroissement annuel est inférieur à 2,5% accusent un solde migratoire négatif (Nord-Ouest, Ouest, Sud).

La répartition de la population par département accuse également des inégalités évidentes. Mis à part les départements à forte concentration en population urbaine du Wouri et du Mfoundi, sept départements ont une population supérieure à 300 000 habitants:

Mezam (430 136),	Mayo-Tsanaga (391 985),	Diamaré (386 569),
Bénoué (385 756),	Mifi (357 983),	Mayo-Danay (358 471)
Moungo (340 287).		

Mis à part le Wouri et le Mfoundi, cinq départements ont connu des taux d'accroissement démographique de plus de 5% par an:

Djerem (5,18%),	Lom et Djerem (5,02%),	Logone et Chari (5,24%),
Benoué (6,97%),	Mayo Rey (7,81%).	

Tableau 2.1: Répartition de la population par province en 1976 et 1987. Taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire. Distribution des superficies et densité de peuplement.

Provinces (carte administrative 1987)	1976		1987		Taux accr. annuel	Super- ficie ⁽²⁾ en %	densité en 1987 hab/km ²
	Effectif	%	Effectif	%			
Adamaoua.	359454	4,69	495185	4,72	2,96%	13,32	7,99
Centre	1177156	15,36	651600	15,74	3,13%	14,80	23,98
Est	366572	4,78	517198	4,93	3,18%	23,40	4,75
Extrême-Nord.	1395231	18,21	1855695	17,68	2,63%	7,36	54,18
Littoral	935482	12,21	1352833	12,89	3,41%	4,34	66,98
Nord	479319	6,25	832165	7,93	5,14%	14,57	12,27
Nord-Ouest	978056	12,76	1237348	11,79	2,16%	3,72	71,47
Ouest	1035947	13,52	1339791	12,77	2,37%	3,00	95,96
Sud	315305	4,11	373798	3,56	1,56%	10,14	7,92
Sud-Ouest	620725	8,10	838042	7,99	2,77%	5,35	33,66
Cameroun.	7663246	100,00	10493655	100,00	2,90%	100,00	22,55

2.1.2. Densités de population

La densité générale du pays est évaluée à 22,55 habitants au Km².

Cette densité présente des disparités par province. Ainsi, ces provinces peuvent être classées en trois catégories:

- Provinces faiblement peuplées (densités inférieures à 10 habitants au km²): Est (4,75), l'Adamaoua (7,99) et le Sud (7,92);

- Provinces moyennement peuplées (densités comprises entre 10 et 40 habitants au km²): le Nord (12,27), le Centre (23,98) et le Sud-Ouest (33,66);

- Province à fortes densités: l'Extrême-Nord (54,18), le Littoral (66,98), le Nord-Ouest (71,47) et l'Ouest (95,96).

(2) Les données de base sont du Centre Géographique National

En ce qui concerne les densités départementales, elles sont également très variables. Mis à part les départements du Mfoundi (2 748 habitants/km²) et le Wouri (938 habitants/km²), les densités départementales varient de 4,36 habitants (Faro-et-Déou) à 305,94 dans la Mifi.

2.2. Urbanisation

En 1987, était considérée comme *ville* toute localité remplissant des fonctions de chef-lieu d'unité administrative (district, arrondissement, département) ou ayant une population de 5 000 habitants et plus. Dans ce dernier cas, des équipements collectifs suivants devaient exister dans cette localité:

- une école primaire à cycle complet;
- un centre de santé développé;
- un marché quotidien;
- des installations d'eau et d'électricité.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que pour certaines villes, le découpage en zones de dénombrement en 1976 avait parfois intégré dans le périmètre urbain des zones essentiellement rurales. Aussi, par rapport à 1976, l'évolution du taux d'urbanisation serait plus importante que ne le laissent paraître les données présentées ci-dessous.

2.2.1. Analyse globale

La population urbaine est évaluée en 1987 à 3 968 919 habitants, soit 37,87% de la population totale. Ce taux s'élevait à 28,06% en 1976.

Six (6) villes ont chacune plus de 100 000 habitants en 1987:

Douala (809 852), Yaoundé (649 252), Garoua (141 839), Maroua (123 296), Bafoussam (112 681) et Bamenda (110 142). Les effectifs de leurs populations représentent près de la moitié (49%) de la population urbaine totale. La population de Douala représente 60% des effectifs de la province du Littoral, celle de Yaoundé représente 39% de l'effectif du Centre (le Mfoundi représente 42,6% de la population du Centre).

La comparaison des taux d'urbanisation observés en 1987 avec ceux obtenus en 1976 montre une amplification accrue du phénomène. Si la tendance se poursuivait, le Littoral s'urbaniserait pratiquement en totalité en l'an 2000 tandis que plusieurs provinces atteindraient un taux de 50%. La province du Sud-Ouest apparaît comme une exception dans la mesure où on observe une légère tendance à la baisse de l'urbanisation entre 1976 (32,27%) et 1987 (30,97%). L'examen des échanges migratoires montre qu'environ 54% des migrants venus dans cette province s'installent en zone rurale.

Hormis les départements du Wouri et du Mfoundi, l'urbanisation au niveau départemental est inégale. Les taux d'urbanisation varient de 7,73% pour le Mayo-Tsanaga à 60,29% pour le Moungo.

Au total, douze départements sur 49 ont un taux d'urbanisation supérieur à 40%, donc supérieur à la moyenne nationale. Par ordre décroissant, il s'agit de: Wouri (97,13%), Mfoundi (92,04%), Lom-et-Djerem (49,68%), Vina (49,63%), Sanaga-Maritime (48,84%), Ndé (45,88%), Djerem (44,00%), Haut-Nkam (43,56%) et Bénoué (41,06%).

2.2.2. Croissance des villes

De 1976 à 1987, la population urbaine totale a crû à un rythme annuel moyen de 5,74%. Cette croissance, considérée comme très importante, permet le doublement de la population urbaine en 12 ans. L'examen des taux d'accroissement de la population des différentes villes entre 1976 et 1987 montre que le rythme d'augmentation de la population est très variable d'une ville à une autre. Pendant que certaines villes connaissent une véritable explosion démographique, d'autres semblent plutôt stagner ou même décroître. A cet égard, il est intéressant d'examiner quelques cas remarquables.

a) Villes à fort taux de croissance.

Une douzaine de villes de plus de 10 000 habitants en 1987 ont eu un taux de croissance annuel moyen supérieur à 8% sur la période intercensitaire 1976-1987.

Il s'agit de: NKOTENG (25%)⁽³⁾, MOKOLO (22,7%), KOUSSERI (14,2%), MORA (11,7%), FUNDONG et BALI (11,2%), BERTOUA (10,2%), NDOP (10,1%), FOUMBOT (9,4%), KUMBO (9,3%), TOUBORO (9,2%) et MBOUDA (8,2%).

Les raisons de cette explosion démographique diffèrent sensiblement des villes d'une région à celles d'une autre et parfois même d'une ville à l'autre dans la même région. En effet, la ville de NKOTENG s'est développée grâce au complexe agro-industriel CAMSUCO; MOKOLO, MORA, TOUBORO, FUNDONG, BALI, NDOP et KUMBO doivent leur explosion urbaine, pour la plupart, à leur érection récente en chef lieu d'unité administrative avec toutes les conséquences sur les infrastructures socio-économiques et l'arrivée de nouveaux ménages qui ont induit un développement de nouvelles activités tant dans les services que dans le commerce; chef lieu du Logone-et-Chari, Kousseri a connu une croissance spectaculaire consécutive, sans doute, à l'afflux massif des réfugiés tchadiens entre 1979 et 1982. Même si beaucoup sont répartis aujourd'hui, l'on peut avancer qu'un bon nombre a dû s'installer définitivement dans cette ville; la forte croissance démographique de Bertoua entre les deux recensements est principalement attribuable aux effets du Comice Agro-Pastoral organisé dans cette ville en 1981, qui a entraîné la mise en place d'un certain nombre d'infrastructures urbaines.

b) Villes à faible taux de croissance

Une dizaine de villes de plus de 10 000 habitants en 1987 ont connu une croissance démographique plutôt faible sinon une décroissance pendant la période intercensitaire 1976-1987. Sept de ces villes se trouvent dans le Moundou:

PENJA (-0,3%), LOUM (0,6%), MBANGA (1,2%), NJOMBE (1,3%), NKONGSAMBA (1,8%), MANJO (2,3%); à cette liste, il convient d'ajouter les villes suivantes:

KEKEM (-0,08%), TOMBEL (1,1%), MBANDJOCK (2,6%), BUEA (2,7%) et KAELE (2,8%).

Le cas des villes du Moundou dont les activités sont principalement tournées vers l'agriculture est particulièrement frappant. Cette faible croissance serait consécutive à la baisse des revenus issus de ces activités, ce qui a dû entraîner un exode

(3) Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est mis entre parenthèses

massif de la population, surtout de la jeunesse active vers des zones plus prometteuses, et notamment vers Douala. Nkongsamba est la seule grande ville (plus de 50 000 habitants) dont le taux de croissance est inférieur au taux naturel (balance des naissances et des décès) et qui accuse donc une émigration nette positive.

La stagnation relative de Mbandjock est liée aux activités de la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM), principal employeur de cette localité. La proximité de Buea de Limbe et de Douala, villes industrielles, confine cette ville à une fonction essentiellement administrative et la rend peu attrayante pour les migrants économiques.

c) Croissance des villes de plus de 100 000 habitants

Les six villes de plus de 100 000 habitants ont une moyenne de taux de croissance annuel moyen sur la période intercensitaire de 6,1 %, ce qui est plutôt élevé. Individuellement, les taux de croissance annuel moyen entre 1976 et 1987 s'établissent comme suit: Douala (5,3%), Yaoundé (6,8%), Garoua (7,5%), Maroua(5,7%), Bafoussam (5,6%) et Bamenda (7,9%).

La croissance relativement faible de Douala, exprimée en terme de taux annuel, et donc relativement à la taille initiale de sa population, n'est qu'apparente. En effet entre le recensement de 1976 et celui de 1987 la population de Douala a augmenté de plus de 351 400 habitants, c'est-à-dire beaucoup plus que si l'on y transférait toute la population qu'avait Yaoundé en 1976. Il est même très probable que ce taux de croissance annuel va encore fortement diminuer parce que Douala est déjà proche de son seuil de saturation spatiale. Pour s'en convaincre il importe de savoir que c'est la zone de Douala III (Bassa et Akwa-Nord) et, dans une moindre mesure, Bonabéri qui ont accueilli tout le surplus démographique que Douala a attiré pendant cette période et que ces zones sont près de la saturation comme l'étaient déjà Douala I et II en 1976.

Le rythme de croissance de Yaoundé a été relativement plus fort que celui de Douala. Entre 1976 et 1987, Yaoundé a accueilli près de 335 500 nouveaux habitants réalisant ainsi plus que le doublement de sa population initiale. Son

potentiel de croissance est encore important vu l'étendue de sa zone rurale (encore peu peuplée) et les activités qui y sont programmées pour l'avenir.

En conclusion pour ces deux métropoles, leur croissance relativement modérée est sans doute la résultante de la mise en oeuvre d'une politique nationale de développement des villes moyennes dont les taux d'accroissement sont du reste très élevés pour la plupart de ces villes. Cette politique a entraîné une intensification relative des migrations vers les villes moyennes au détriment de ces deux métropoles.

Parmi les quatre autres grandes villes, Bamenda et Garoua ont connu une croissance particulièrement rapide. Chacune de ces deux villes a plus que doublé sa population entre 1976 et 1987. L'explosion démographique de Garoua s'explique tant par l'afflux des réfugiés tchadiens que par les effets induits du projet Nord-Est Bénoué. Le Comice Agro-Pastoral a également permis l'amélioration des infrastructures urbaines de cette ville et, ce faisant, a augmenté le pouvoir d'attraction de Garoua. En ce qui concerne Bamenda, la création des sociétés de développement, l'organisation du Comice Agro-Pastoral et du congrès constitutif du parti politique Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais entre 1976 et 1987, ont largement contribué à l'afflux très important de population (y compris des étrangers) dans cette ville.

Enfin, la liste des villes de plus de 10 000 habitants avec leur population et leur rythme d'accroissement figure au tableau annexe 1. Dans ce tableau, figurent les projections des effectifs pour avril 1992 qui ont été obtenues sous l'hypothèse du maintien du rythme d'accroissement observé sur la période intercensitaire (1976-1987). Si cette hypothèse est plausible pour la plupart des villes, elle ne devrait pas être vérifiée pour les villes dont la croissance entre 1976 et 1987 est due surtout à des phénomènes exceptionnels et donc rares et imprévisibles: ainsi par exemples, l'explosion démographique de Kousséri et, dans une moindre mesure, l'accroissement rapide de la population des villes des provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord est le résultat de l'afflux des réfugiés venant des pays voisins lors des différents conflits nationaux survenus dans ces pays entre 1976 et 1987. Tel peut être également le cas de Bertoua. Pour ces cas, le chiffre projeté servirait surtout à illustrer le rythme d'accroissement observé au cours de la période 1976-1987.

CHAPITRE 3

STRUCTURE PAR SEXE, AGE ET SITUATION MATRIMONIALE DE LA POPULATION

3.1. Structure par âge et par sexe

La population résidente du Cameroun, évaluée à 10.493.655 habitants en Avril 1987 comptait environ 293.000 personnes de nationalité étrangère soit 2,8% de la population totale. Elle est composée en gros de 49% d'hommes contre 51% de femmes. De ce point de vue, la structure par sexe est sensiblement restée identique à celle de 1976.

La répartition par grands groupes d'âges permet d'aboutir aux constatations suivantes:

- 46,4% de la population ont moins de 15 ans;
- 50,2% sont âgés de 15 à 64 ans;
- 3,4% ont 65 ans et plus.

Par rapport à 1976, la composition par grands groupes d'âges de la population totale du pays a subi de légères modifications. En effet, la proportion des jeunes de 0-14 ans est passée de 44% en 1976 à plus de 46% en 1987, soit un gain de 2% dans cette tranche d'âges.

La proportion des personnes âgées de 15-64 ans a diminué en passant de 53% en 1976 à 50% seulement en 1987.

De même, celle des personnes de 65 ans et plus a connu une perte de 0,3% en passant de 3,7% en 1976 à 3,4% en 1987.

Tableau 3.1: Répartition de la population du Cameroun (en %) par grands groupes d'âges et sexe en 1976 et 1987.

Groupes d'âges	1976			1987		
	total	masculin	féminin	total	masculin	féminin
0-14	43,4	22,1	21,3	46,4	23,8	22,6
15-64	52,9	25,0	27,9	50,2	23,8	26,4
65 et +	3,7	1,8	1,9	3,4	1,7	1,7
TOTAL	100,0	48,9	51,1	100,0	49,3	50,7

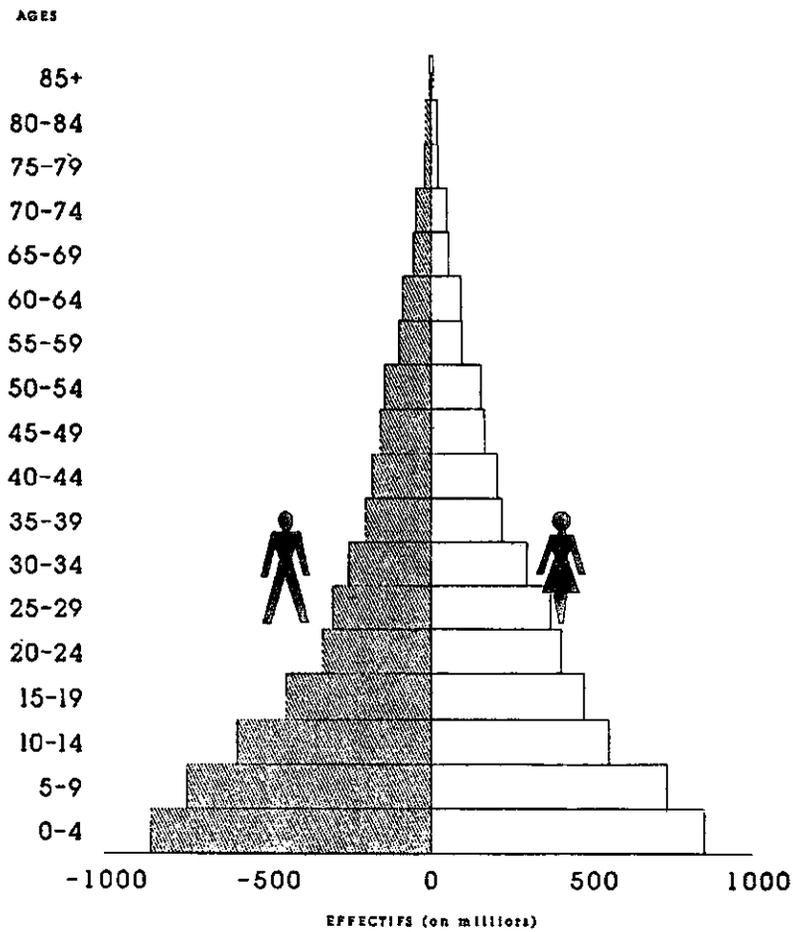
La pyramide des âges (voir graphique 1, page 19) présente à tous les niveaux les caractéristiques d'une population jeune, en plein expansion, mais soumise à des effets de mortalité certes en baisse mais encore élevés.

La population urbaine présente un excédent d'effectifs d'hommes sur les femmes aux âges économiquement actifs (15-64 ans); mais cet excédent ne comble pas le déficit d'hommes constaté en zone rurale aux mêmes âges (voir graphiques 2 et 3, page 20).

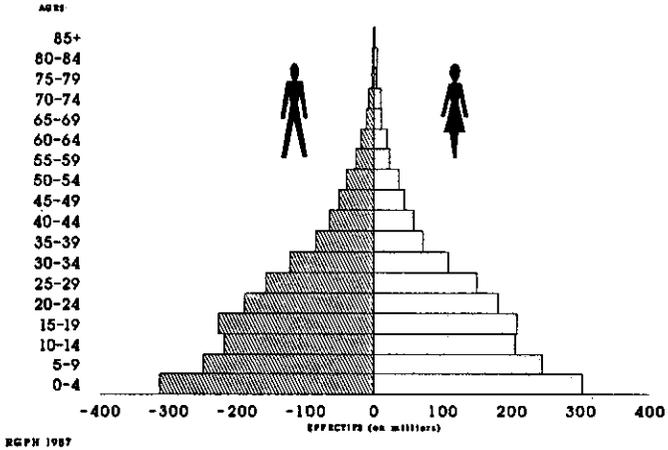
Certains indices de structure confirment le caractère jeune de la population du pays. En effet, l'âge moyen de toutes les personnes vivant au Cameroun est de 22 ans en 1987 contre 23 ans en 1976.

Les populations des zones rurales sont en moyenne plus vieilles (23 ans) que celles des villes (20 ans).

GRAPH. 1 PYRAMIDE DES AGES CAMEROUN (TOUS SECTEURS)



GRAPH. 2 PYRAMIDE DES AGES CAMEROUN (SECTEUR URBAIN)



GRAPH. 3 PYRAMIDE DES AGES CAMEROUN (SECTEUR RURAL)

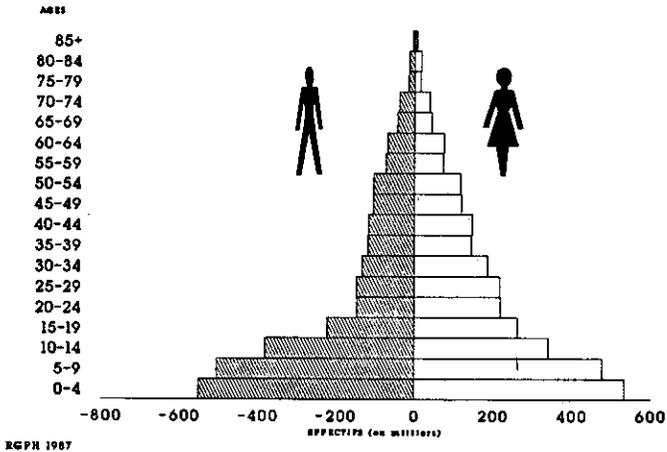


Tableau 3.2: Variation par secteur de résidence de l'âge moyen de la population entre 1976 et 1987.

Secteurs	AGE MOYEN	
	1976	1987
TOTAL.	23,3	22,0
Urbain	20,7	20,4
Rural.	23,5	23,0

Le "rapport de dépendance" qui s'obtient en rapportant la population des enfants (0-14 ans) et des vieillards (65 ans et plus) à la population potentiellement active (15-64 ans) est de 99 pour 100. Le rapport de la population 0-14 ans à celle de 15-64 ans est de 92 pour 100, tandis que celui des 65 ans et plus rapportée à la même base est de 7 pour 100.

L'extrême jeunesse de la population camerounaise constitue à court et à moyen termes une importante charge en matière d'infrastructures sociales nécessaires au bien-être des populations.

Tableau 3.3: Rapport de dépendance par secteur de résidence en 1976 et en 1987.

Secteurs	1976	1987
TOTAL	89	99
Urbain	81	84
Rural	94	109

Au niveau provincial, on constate un déséquilibre dans la répartition des effectifs entre les secteurs urbain et rural.

Si au niveau national, la pyramide des âges est plus ou moins régulière; au niveau des provinces, les structures par âge et sexe sont perturbées.

Dans les provinces de l'Ouest et du Nord-ouest, l'on observe un déficit des effectifs masculin à partir de 15 ans.

Dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-nord, les perturbations de la structure par âge et sexe sont plus significatives à partir de 40 ans.

L'examen de la répartition par grands groupes d'âges montre clairement que la proportion des personnes de moins de 15 ans est toujours supérieure à 40% dans toutes les provinces. La proportion des jeunes de 0-14 ans la plus élevée est observée dans la province du Nord-ouest (51%). La proportion des personnes âgées de 15-64 ans (potentiellement actives) se situe autour de 50% pour toutes les provinces à l'exception des provinces de l'Ouest et du Nord-ouest qui comptent pour cette tranche d'âges les proportions les plus faibles du pays: 45,96% et 46,33 % respectivement.

Le calcul de l'âge moyen par province indique de fortes disparités régionales; on constate que la population la plus vieille (en moyenne) est celle de la province du Sud (âge moyen égal à 25,68 ans) tandis que la population la plus jeune a été observée dans la province du Nord-Ouest (âge moyen égal à 20,33 ans).

3.2. État matrimonial et nuptialité

3.2.1. Situation matrimoniale selon le sexe

Prise globalement, la population masculine âgée de 11 ans et plus est composée de 50,1% de célibataires, de 46,3% de mariés, 1,5% de veufs et 2,1% de divorcés (ou séparés). Parmi les mariés, les monogames représentent 78% et les polygames 22%.

Le veuvage paraît moins important chez les hommes à cause probablement de la polygamie et des remariages plus faciles des veufs.

La population féminine de 11 ans et plus est composée de 55,3% de mariées (dont 61% en mariage monogamique et 39% en mariage polygamique), 30,33% de célibataires, 11,3% de veuves et 3% de divorcées (ou séparées). Selon l'âge, on observe que les femmes de 11-14 ans sont célibataires à 94%, celles de 15-19 ans l'étant à 62%. Plus de 12% des femmes de 25-29 ans sont déjà en rupture d'union.

L'étude différentielle selon le secteur de résidence montre que la proportion de célibataires est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci pourrait être lié à l'effet de la scolarisation et aussi au mode de vie urbain.

3.2.2. Quelques indicateurs de la nuptialité

La proportion des personnes qui restent définitivement célibataires est faible: elle est estimée à 7,7% pour les hommes et à 4,2% chez les femmes.

L'âge moyen au premier mariage a augmenté entre 1976 et 1987, passant de 26,7 ans à 27,9 ans chez les hommes, et de 18,6 ans à 20,9 ans chez les femmes.

Le nombre moyen de femmes par homme marié qui est un indice de polygamie a légèrement diminué au cours de la même période, traduisant ainsi une baisse du phénomène. Mais la polygamie reste un phénomène très intense au Cameroun. Elle atteint son niveau le plus élevé dans les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord et ainsi que celles de Ouest et du Nord-Ouest: la proportion des femmes mariées aux polygames parmi l'ensemble des femmes mariées est de 36% au Nord, 30% dans l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et l'Ouest, et 22% au Nord-Ouest. Il y a en moyenne 2,3 femmes par polygames en 1987 contre 2,5 en 1976. Le taux de polygamie, qui est la proportion des polygames parmi les hommes mariés, est passé de 24% en 1976 à 22% en 1987.

Tableau 3.4: Quelques indicateurs de la nuptialité selon le secteur de résidence. Évolution en 1976 et 1987

Indicateur	1976			1987		
	ensemble	urbain	rural	ensemble	urbain	rural
Age moyen au 1er mariage (en années)						
homme.	26,7	27,4	25,9	27,9	28,8	25,8
femme	18,6	19,5	18,2	20,9	21,8	19,6
Proportion des polygames parmi le hommes mariés	23,6	18,6	26,4	22,0	16,0	25,3

CHAPITRE 4

DYNAMIQUE DE LA POPULATION⁽⁴⁾

Dans ce chapitre nous nous intéresserons aux composantes de la dynamique de la population qui sont:

- la natalité-fécondité;
- la mortalité;
- les mouvements migratoires.

Les deux premières composantes constituent ce qu'on appelle mouvement naturel de la population.

4.1. Mouvements naturels

La question posée, pendant le recensement sur "les naissances des 12 derniers mois ayant précédé l'opération" a permis d'avoir des informations sur le niveau de la natalité et de la fécondité des femmes à travers les âges. De même une question destinée à recueillir les décès des 12 derniers mois avant le recensement permettait d'avoir des informations sur le niveau et la structure par âge et par sexe de la mortalité.

Les indicateurs brièvement présentés ici ont été calculés à partir des données observées. Certains d'entre eux ont été soumis à des ajustements. Ils sont donc susceptibles de modifications après d'autres études d'évaluation plus approfondies.

L'on rappelle que les méthodes de collecte utilisées lors de ce recensement pour avoir les données sur la fécondité et la mortalité sont essentiellement sommaires et ne permettent pas d'avoir des données très précises sur ces deux phénomènes; d'où la nécessité d'utiliser parfois des méthodes d'évaluation et d'ajustement des données de ce type avant leur diffusion auprès des utilisateurs.

(4) Les indices présentés dans ce chapitre sont susceptibles de légères modifications dans le rapport principal (Cf. Volume III, Tome 3 : Mouvements naturels).

Il convient également de rappeler que les indicateurs de la mortalité et de la fécondité évalués en 1976 ont été obtenus après un ajustement dont le facteur de correction doublait pratiquement le nombre de décès observés, et multipliait le nombre de naissances observées par 1,26.

Après ces quelques réserves, l'évaluation des données sur la mortalité collectées en 1987 a conduit à la conclusion que les décès survenus aux âges un an et plus étaient relativement bien déclarés et que seul le nombre de décès pour les personnes âgées de moins d'un an nécessitait un réajustement à la hausse. Les données sur la fécondité obtenues en 1987 ont été jugées satisfaisantes et n'ont pas été redressées.

4.1.1. Natalité-Fécondité

En rapportant le nombre de naissances enregistrées pour les 12 derniers mois avant le recensement à la population totale dénombrée, on observe qu'il y a eu, pour la période considérée, 41 naissances pour 1000 habitants en moyenne. Ce résultat suggère que la natalité, bien que légèrement en baisse par rapport au niveau calculé en 1976 (45 naissances pour 1000 habitants), est encore élevée au Cameroun.

Le taux brut de natalité (TBN) ci-dessus calculé est largement influencé par la structure par sexe et par âge de la population. Des indicateurs plus spécifiques permettent de mesurer le niveau et le calendrier de la fécondité des femmes à travers les âges. En rapportant le nombre de naissances de l'année à la population féminine en âge de procréer de 15-49 ans on obtient ce qu'on appelle taux global de fécondité générale (TGFG) qui est ici de 181 naissances pour 1000 femmes de ce groupe d'âges. Dans les conditions actuelles de fécondité par âge, le nombre total de naissances vivantes qu'aurait une femme en fin de période féconde, encore appelé indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites, se situe d'après ces données à 5,6. Rappelons qu'au recensement de 1976, ce dernier indice était évalué à 6. Tout semble donc indiquer que la fécondité est légèrement en baisse.

En distinguant le milieu urbain du milieu rural, on observe qu'au niveau national, la natalité et la fécondité sont un peu plus fortes en campagne qu'en ville:

en ville on a un TBN de 40 p.1000, un TGFG de 170 p.1000 et un ISF de 5,1 contre 42 p. 1000, 188 p.1000 et 5,9 en milieu rural pour ces indices respectifs.

Des variations importantes de natalité et de fécondité sont observées entre les différentes régions du pays comme le montre le tableau 4.1 ci-après. Le taux brut de natalité le plus élevé (47,7 p.1000) est observée dans la province du Nord, tandis que le Sud-Ouest présente la natalité la plus faible du pays avec un TBN de 33,8 p.1000 seulement. En terme de fécondité, c'est plutôt la province de l'Ouest qui détient le TGFG le plus élevé (205,0 p.1000) et un ISF de 6,9 enfants par femme en fin de période féconde. Les indices de fécondité les plus faibles sont observés dans la province du Sud-Ouest.

Tableau 4.1: Quelques indices de natalité et de fécondité par province.

Provinces	TBN (p.1000)	TGFG (p.1000)	ISF
Adamaoua.	42,0	201,6	6,1
Centre	42,5	185,7	5,6
Est	43,1	186,5	6,0
Extrême-Nord	41,9	180,1	5,4
Littoral.	39,1	167,5	5,1
Nord	47,7	197,1	5,6
Nord-Ouest	36,9	164,4	5,3
Ouest.	44,6	205,0	6,9
Sud.	38,8	194,8	6,2
Sud-Ouest.	33,8	157,0	4,9
Cameroun			
Ensemble	41,2	182,7	5,6
Urbain.	40,2	170,1	5,1
Rural	42,0	188,5	5,9

4.1.2. Mortalité

4.1.2.1. Niveau global de la mortalité

Le taux brut de mortalité (TBM) estimé en 1987 est de 13,67 p.1000 pour l'ensemble de la population. Ceci signifie qu'au cours des 12 derniers qui ont précédé le recensement, on a enregistré au Cameroun près de 14 décès pour 1000 habitants. En distinguant le sexe, on a observé que la mortalité est plus élevée dans la population masculine (TBM = 14,83 p.1000) que dans la population féminine (TBM = 12,35 p.1000). Si l'on considère le secteur de résidence, on observe une plus forte mortalité en milieu rural (TBM= 15,2 p.1000) qu'en milieu urbain (TBM = 10,25 p.1000).

Des disparités régionales importantes existent également en matière de taux brut de mortalité: les provinces du Sud (21,95 p.1000) et de l'Est (17,81 p.1000) ont les niveaux les plus élevés du pays; les provinces du Littoral (10,65 p.1000), de l'Ouest (11,50 p.1000) et du Nord-Ouest (11,78 p.1000) ont les niveaux les plus faibles.

Le TBM calculé en 1976 était de 20,4 p.1000. A l'Enquête Nationale sur la Fécondité de 1978, l'estimation indirecte de la mortalité à partir de la survie des parents d'une part (pour la mortalité adulte), et des proportions d'enfant décédés parmi les naissances vivantes issues des femmes enquêtées d'autre part (pour la mortalité des enfants), ont permis d'obtenir un TBM moyen pour les cinq dernières années (soit à peu près pour fin 75 - début 76) de 16,7 p.1000.

Le TBM est très influencé par la structure de la population par sexe et par âge, et il est très peu précis comme indicateur de la mortalité.

Si l'on considère un indicateur plus précis comme l'espérance de vie à la naissance, qui donne la durée de vie moyenne d'un individu pris à la naissance et dans les conditions actuelles des risques de mortalité à travers les âges, on a d'après les données du 2^e RGPH une moyenne nationale de 54,3 ans. Ce qui signifie que dans les conditions actuelles, un enfant qui est né en 1987 espérera vivre en moyenne 54 ans. Il ressort du tableau 4.2 qu'il y a une différence importante de

mortalité entre les hommes et les femmes, et entre le milieu urbain et le milieu rural: la valeur de cet indicateur est de 56,2 ans pour le sexe féminin contre 52,4 ans pour le sexe masculin; en distinguant le secteur urbain du secteur rural, on a 57,3 ans dans le premier contre 52,1 ans dans le second. C'est dire que la femme a 4 ans de vie de plus sur l'homme, tandis que le citadin a 5 ans de vie de plus sur le paysan.

Le tableau annexe 5 montre qu'il existe une variabilité importante de la mortalité générale selon les différentes régions du pays. Les provinces du Sud, de l'Est, du Centre et du Sud-Ouest présentent la mortalité générale la plus élevée du pays avec une espérance de vie à la naissance inférieure à la moyenne nationale, tandis que les provinces de l'Ouest, du Littoral, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua présentent la mortalité la plus faible. Ces différences régionales de niveau de la mortalité générale pourraient être expliquées tant par des facteurs écologiques que par des facteurs socio-économiques.

L'espérance de vie à la naissance évaluée au recensement de 1976 était de 44 ans. L'estimation obtenue à l'Enquête Nationale sur la Fécondité de 1978 (par les méthodes et pour la période déjà citées plus haut) était de 50 ans. c'est dire que la mortalité est en baisse, même si l'incertitude persiste quant à son niveau réel et quant au rythme précis de cette baisse.

4.1.2.2. Mortalité des enfants

La mortalité aux jeunes âges (moins de 5 ans) est particulièrement influencée par la salubrité de l'environnement, la qualité des infrastructures sanitaires et la facilité de leur accès, et par les comportements sociaux qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de décès précoce. Son niveau est souvent utilisé comme indicateur du niveau de développement économique, social et culturel d'un pays.

Il est d'usage de distinguer la mortalité entre la naissance et le premier anniversaire, dite mortalité infantile, d'une part, et la mortalité entre le premier et le cinquième anniversaires, dite mortalité juvénile, d'autre part. L'indicateur de la mortalité infantile sera ici la proportion d'enfants qui meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire, couramment désigné par taux de mortalité infantile (TMI).

L'indicateur de la mortalité juvénile sera la proportion d'enfants qui meurent entre le premier et le cinquième anniversaire parmi ceux qui ont franchi leur premier anniversaire. Il sera noté TMJ. La mortalité entre la naissance et le cinquième anniversaire, dite mortalité infanto-juvénile, sera mesurée ici par la proportion d'enfants qui meurent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire ou taux de mortalité infanto-juvénile (TMIJ).

Le tableau 4.2 présente par sexe et par secteur de résidence, en plus des indicateurs de la mortalité générale déjà commentés, ceux de la mortalité des enfants tels que définis ci-dessus. Il y ressort qu'au niveau de l'ensemble du pays, 139 enfants sur 1000 naissances meurent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire; 86 n'atteignent pas le premier anniversaire et 58 pour 1000 qui franchissent le premier anniversaire n'atteignent pas le cinquième; les filles ont plus de chance de survie que les garçons et le milieu urbain serait plus favorable que le milieu rural. C'est donc le même schéma de variation par sexe et par secteur de résidence qui a été observé pour la mortalité générale.

Pour avoir une idée de l'évolution de cette mortalité au cours des 10 à 15 dernières années, considérons les résultats de l'Enquête Nationale sur la Fécondité (ENF) de 1978 et ceux de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 1991.

A l'ENF de 1978, et pour les cinq dernières années avant l'enquête, c'est-à-dire pour 1975, les taux suivants étaient évalués: mortalité infanto-juvénile (195 p. 1000), mortalité infantile (105,6 p. 1000) et taux de mortalité juvénile (100 p. 1000).

A l'EDS de 1991, et pour les cinq dernières années avant l'enquête, c'est-à-dire pour l'année 1989, les résultats provisoires donnent un taux de mortalité infanto-juvénile de 126 p. 1000, un taux de mortalité infantile de 65 p. 1000 et un taux de mortalité juvénile de 66 p. 1000.

Au regard de la comparabilité des méthodes de collecte utilisées à l'ENF de 1978 et à l'EDS de 1991, on peut évaluer la baisse de la mortalité des enfants aux rythmes suivants: la mortalité des enfants entre 0 et 5 ans aurait donc baissé de près de 35% en 14 ans, la mortalité infantile de près de 39% et la mortalité juvénile de 34% sur la même période.

Tableau 4.2: Principaux indicateurs de la mortalité issus du recensement de 1987 par sexe et secteur de résidence

Sexe et secteur de résidence	TBM p.1000	Espérance de vie à la naissance (Eo) en années	TMI p.1000 (0-1)	TMJ p.1000 (1-5)	TMIJ p.1000 (0-5)
Cameroun	13,67	54,30	86,00	57,95	138,96
urbain	10,25	57,26	75,15	47,00	118,62
rural	15,20	52,09	102,23	70,75	165,75
Masculin	14,83	52,41	89,64	61,69	145,80
urbain	10,86	55,56	81,85	48,88	126,73
rural	17,47	48,89	117,71	79,97	188,27
Féminin	12,35	56,22	82,31	54,21	132,06
urbain	9,66	58,97	68,39	45,12	110,43
rural	13,16	55,33	86,59	61,76	143,00

4.2. Mouvements migratoires

Au recensement d'avril 1987, sur une population résidente évaluée à 9 312 429 (données brutes), 3 027 525 avaient changé au moins une fois d'arrondissement de résidence, ce qui conduit à un indice de mobilité de 32,5%. La mobilité des hommes est plus élevée: 34,2% contre 30,8% chez les femmes. Par rapport à 1976, cette mobilité est en hausse de 5,6 points.

Les changements de résidence qui s'opèrent d'un arrondissement à un autre à l'intérieur des frontières nationales sont de loin plus nombreux (91,6% des migrants) que ceux qui impliquent l'entrée dans le territoire camerounais (8,4% des migrants).

L'examen des migrations des 12 derniers mois par sexe et par âge révèle que la plupart des migrations sont le fait des jeunes. Chez les hommes, 87% ont moins de 35 ans contre 90,2% chez les femmes. Ces migrations de jeunes sont

vraisemblablement dues à des motifs sociaux, scolaires et économiques. Les migrants qui se dirigent vers les villes sont plus jeunes que ceux qui s'orientent en milieu rural.

Pendant la même période, à 15-19 ans, pour le secteur urbain et à 15-24 ans pour le milieu rural, les migrations des femmes sont beaucoup plus importantes que celles des hommes.

4.2.1 Mouvements migratoires issus d'une zone

Si l'on considère les migrations durée de vie pour lesquelles le lieu d'origine est le lieu de naissance (arrondissement de naissance), il apparaît une répartition géographique inégale de ces mouvements selon leur provenance.

Les provinces de l'Ouest, du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral et du Nord-Ouest, fournissent les 75% de la population totale des migrants et comptent les plus grandes agglomérations urbaines.

Douala et Yaoundé exercent une forte attraction sur les régions environnantes (plus de 50% des migrations internes au Littoral ou au Centre). Par ailleurs, il existe un contre-courant migratoire important au départ de Douala et de Yaoundé: 163 836 et 140 358 migrations relevées ont pour origine ces deux villes respectivement.

S'agissant des provinces de l'Extrême-Nord, de l'Ouest et du Nord-Ouest, l'importance des flux migratoires est à mettre en relation avec les fortes densités de population qui caractérisent ces provinces.

S'agissant des migrations interdépartementales, celles-ci représentent plus du quart de l'ensemble des mouvements dans les provinces sauf dans celles du Centre, du Littoral et de l'Ouest. Dans le Littoral, les migrations interdépartementales sont très faibles à cause du rayonnement de la ville de Douala au plan national et de l'importance numérique de sa population au plan provincial. Il en résulte donc d'importants flux migratoires interdépartementaux et interprovinciaux. Pour ces derniers flux migratoires, il s'agit du développement d'un contre-courant migratoire en direction des autres provinces, en particulier, la province du Centre, vers laquelle s'oriente la moitié des flux migratoires interprovinciaux originaires du Littoral.

La situation de la province de l'Ouest est tout particulière et s'apparente dans une certaine mesure à celle des provinces du Sud et du Nord-Ouest: plus de 50% des flux migratoires issus de chacune de ces provinces s'orientent vers l'extérieur et moins de 20% concernent les flux interdépartementaux.

Dans la province du Sud, la faible industrialisation de la province, le développement de la scolarisation, et surtout la facilité des communications avec Douala et Yaoundé sont autant d'éléments pour comprendre cet exode des populations du Sud vers les autres provinces, en particulier celle du Centre.

Dans la province du Centre, les migrations les plus importantes sont celles qui s'effectuent d'un département à un autre dans la province; le département du Mfoundi avec Yaoundé est le principal pôle d'attraction des migrants issus des différents départements du Centre. Cependant, il existe, nonobstant la présence de Yaoundé, des courants migratoires appréciables en direction de l'extérieur de la province et, dans une moindre mesure, à l'intérieur des départements de la province du Centre.

En ce qui concerne les autres provinces, à savoir les provinces de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Sud-Ouest et de l'Adamaoua, on note un équilibre relatif entre les trois types de courants migratoires avec une légère infériorité des courants orientés vers l'extérieur de la province excepté dans la province du Nord, où les migrations interdépartementales sont un peu plus importantes que les autres.

Évidemment, toutes les provinces du Cameroun n'offrent pas toujours les mêmes conditions d'existence; ce qui peut, entre autres choses, se traduire par des migrations importantes. L'indice de rétention de la population dans la zone de naissance, qui exprime la proportion de la population non migrante de la zone (population sédentaire), peut rendre compte dans une certaine mesure, du degré de satisfaction des aspirations des populations originaires d'une zone, en admettant que celles-ci migrent de façon rationnelle.

Ainsi, les données recueillies montrent que les arrondissements des provinces du Sud, du Centre, de l'Ouest et du Littoral présentent des capacités de rétention les plus faibles. Si dans les provinces du Littoral et du Centre, la situation particulière de Douala et de Yaoundé, qui exercent un attrait certain sur les

populations des autres arrondissements de la province, peut tout expliquer, dans les autres provinces, les conditions socio-économiques (Sud) et/ou la pression démographique consécutive à une forte densité de peuplement (Ouest) sont sans doute à la base de nombreux départs hors de la province, ce qui traduit assez bien les faibles valeurs de l'indice de rétention de la population relevées.

Dans les autres provinces, plus de 80% de la population résident encore dans la province de naissance bien que les migrations internes à celles-ci soient souvent importantes.

4.2.2. Mouvements à destination d'une zone

Cette section est consacrée aux migrations à destination d'une province donnée. Seules ont été considérées dans les commentaires qui suivent, les migrations qui aboutissent à un gain de population pour la province en question, c'est-à-dire, les migrations interprovinciales (migrations internes) et les migrations internationales (en provenance de l'extérieur).

Ainsi, sur un total de 1 586 125 (données brutes) immigrations subsistantes dans les différentes provinces du pays en avril 1987, 16% sont d'origine internationale contre 84% d'origine interne.

Trois provinces, l'Extrême-Nord, le Nord et le Sud Ouest, sont particulièrement affectées par les migrations internationales qui atteignent des proportions importantes: respectivement de 65,6%, 31,8% et 28,9% d'immigrants provenant de l'étranger. Il s'agit là des provinces qui font frontière avec des pays pourvoyeurs de forts contingents de migrants internationaux, le Tchad et le Nigéria, pour ce qui est des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord, et du Nigéria pour le cas du Sud-Ouest.

Dans l'ensemble, les provinces qui reçoivent des contingents importants de migrants, sont les provinces du Centre et du Littoral: près de 50% de migrants s'orientent vers ces deux provinces. Cela tient essentiellement à la situation particulière des villes de Yaoundé et de Douala. Cette préférence pour ces zones est encore plus nette si l'on ne considère que les migrations internes.

En effet, si l'on examine les résultats obtenus, Yaoundé et Douala reçoivent 33,8% de l'ensemble des flux migratoires entre provinces. Autour de cette valeur, les situations des différentes provinces varient entre un maximum de 58,8% pour les migrations issues de la province de l'Ouest à un minimum de 11,7% pour l'Extrême-Nord. On note aussi des variations importantes sur l'attraction exercée par chacune de ces deux villes sur les populations des différentes provinces.

En ce qui concerne les autres provinces, les immigrants proviennent le plus souvent des provinces voisines, cas des provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord d'une part, et des provinces de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest d'autre part. Cependant, il convient de rappeler l'existence d'un contre-courant migratoire issu des provinces du Centre et du Littoral, en direction de chacune de neuf autres provinces.

Tout comme on a mesuré l'impact des sorties sur la population originaire des différentes zones, il importe de rendre compte de l'importance des immigrations sur la population de la province à la date du recensement.

On constate de façon tout à fait logique, que dans les provinces qui enregistrent un afflux important de migrants, la proportion de ceux-ci dans la population totale est relativement forte. C'est le cas des provinces du Littoral, du Nord, du Centre et du Sud-Ouest. Il convient de faire remarquer que bien que la province du Centre reçoive plus de migrants que les provinces du Nord et du Sud-Ouest, le poids relatif de ceux-ci dans la population du Centre est moins important que celui des migrants dans le Nord, et légèrement plus élevé que celui des migrants dans le Sud-Ouest.

4.2.3. Bilan des migrations en 1987

L'examen des résultats sur les migrations (cf. tableau annexe 6) montre que les provinces qui sont affectées par les migrations (migrations brutes très élevées) sont celles qui enregistrent des migrations nettes, soit fortement positives, cas des provinces du Centre, du Littoral, soit fortement négatives, cas des provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest. Il n'est donc pas étonnant que les premières provinces citées soient des zones d'immigrations, même si les sorties de la province du Centre

sont relativement importantes. Les valeurs largement positives de l'indice d'efficacité des migrations dans ces deux provinces l'attestent. Dans les provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest et surtout celle de l'Extrême-Nord, les valeurs fortement négatives de leurs migrations nettes conduisent à des valeurs de l'indice d'efficacité fortement négatives. Il s'agit donc là des provinces très peuplées qui constituent de véritables réservoirs de migrants. Les provinces du Nord et du Sud-Ouest, avec des migrations brutes et des migrations nettes beaucoup moins importantes que celles de la province du Centre, sont plus attractives (cas du Nord) et presque autant attractives (cas du Sud-Ouest) que celle-ci eu égard à l'indice d'efficacité.

Les migrations nettes des différentes provinces, calculées à partir des migrations des 12 derniers mois révèlent que globalement, les tendances observées précédemment à partir des migrations nettes durée de vie se maintiennent. De même, l'évolution au cours du temps des migrations nettes montrent que:

- Les provinces de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est et du Littoral enregistrent une diminution en valeur de l'indice d'efficacité au cours des périodes récentes, même si celle-ci reste positive: c'est le signe d'une augmentation sensible, de l'émigration à partir de ces zones. Ceci est très net dans le cas des provinces du Littoral et de l'Est où, au cours des cinq dernières années, les sorties tendent à égaliser les entrées.

- Les provinces de l'Extrême-Nord, de l'Ouest et du Sud qui sont des zones d'émigration, connaissent un ralentissement des sorties au cours du temps: dans le cas du Sud, les migrations nettes entre 1986 et 1987 sont légèrement positives. En tout cas, il se développe de plus en plus en direction de ces provinces, un contre-courant migratoire en provenance des autres provinces, autrefois fortement attractives, notamment le Centre et le Littoral.

- Les provinces du Nord et du Sud-Ouest sont celles vers lesquelles se sont orientés de nombreux flux migratoires au cours des périodes récentes. Elles deviennent de plus en plus attractives, à la différence de la province du Nord-Ouest où on enregistre au contraire des sorties de plus en plus importantes.

CHAPITRE 5

SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

5.1. Niveau d'instruction de la population

5.1.1. Alphabétisation

Pour l'étude de l'alphabétisation, nous distinguerons trois catégories: a) ceux qui savent lire et écrire dans une des langues officielles (Français/Anglais), b) ceux qui savent lire et écrire dans une langue autre que les langues officielles, et enfin c) ceux qui ne savent ni lire ni écrire, et que nous qualifions d'analphabètes.

Il en ressort des données observées qu'au niveau national, 54% de la population âgée de 11 ans ou plus savent lire et écrire Français ou Anglais; 5% lisent et écrivent dans une langue autre que le Français et l'Anglais; et près de 41% sont analphabètes.

Dans la population masculine du même groupe d'âges, près de 64% savent lire et écrire Français ou Anglais, près de 6% une autre langue et 33% sont analphabètes, tandis que dans la population féminine, on a respectivement 45,6% , 4,4% et près de 50% dans les trois catégories.

Comme on pouvait s'y attendre l'analphabétisme au Cameroun est essentiellement un phénomène de génération (voir graphique 4, page 46): chez les jeunes de moins de 25 ans, moins d'une personne sur cinq est analphabète, tandis que chez les personnes qui ont plus de 40 ans ce sont les 2/3 qui sont analphabètes; moins de 15% des personnes âgées de 65 ans ou plus savent lire et écrire une langue quelconque.

Le milieu urbain est nettement plus favorisé en matière d'alphabétisation que le milieu rural: près de 75% des personnes de plus de 11 ans vivant en ville lisent et écrivent Français ou Anglais contre moins de 42% en milieu rural; et quand on prend en compte ceux qui savent lire et écrire (sans distinction de langue), on

n'observe plus que 19% d'analphabètes dans la population urbaine de 11 ans et plus contre 54% dans la population milieu rural.

Les tableaux annexes 7 et 8 présentent les proportions de chacune de ces catégories au sein de la population totale, de la population masculine et de la population féminine, selon le groupe d'âges et le secteur de résidence.

L'analphabétisme varie énormément selon les régions. Le tableau annexe 9 montre que les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua ont les taux d'analphabétisme les plus élevés du pays. Les cas de l'Extrême-Nord et du Nord sont particulièrement frappants avec des taux d'analphabétisme supérieur à 70% contre une moyenne nationale de 40,5%. Les provinces du Centre, du Sud et du Littoral sont les plus alphabétisées du pays et les taux d'analphabétisme y sont inférieurs à 20%. Dans le Sud, le taux d'analphabétisme n'est que de 22% en milieu rural.

5.1.2. Degré d'instruction

Au sein de la population on distinguera les catégories ci-après:

- 1) ceux qui n'ont jamais été à l'école (SANS);
- 2) ceux qui n'ont fait que l'école primaire (PRIMAIRE);
- 3) ceux qui se sont arrêtés au niveau du secondaire premier cycle (SECONDAIRE I);
- 4) ceux qui ont fait le second cycle du secondaire (SECONDAIRE II);
- 5) ceux qui ont atteint l'université (SUPÉRIEUR);

Parmi la population âgée de 15 ans ou plus, près de 49% n'ont jamais été à l'école, 27,5% ont le niveau PRIMAIRE, 17% ont le niveau du SECONDAIRE I, 5% ont le niveau du SECONDAIRE II et moins de 2% ont fait le SUPÉRIEUR. Si l'on considère qu'au groupe d'âges 15-24 ans il y a encore beaucoup de scolaires dont le niveau d'instruction actuel n'est pas définitif, la répartition de la population de 25 ans et plus, suivant les différentes catégories donnerait une image plus exacte du niveau d'instruction définitif de la population adulte.

L'instruction au Cameroun, considérée comme résultat de la scolarisation, est également un phénomène de génération. Il n'est donc pas surprenant que les

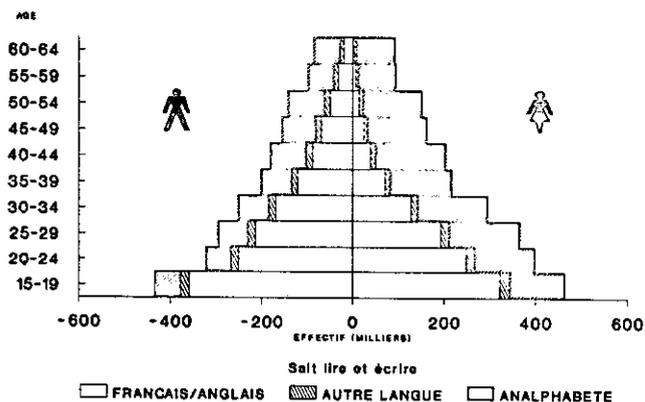
jeunes générations aient en moyenne un niveau d'instruction beaucoup plus élevé que les vieilles générations. Le progrès rapide enregistré dans la scolarisation, explique que parmi ceux qui ont 15-24 ans à la date du recensement, plus de 40%, aient fait des études secondaires alors que ce chiffre n'est que de 27% pour le groupe d'âges suivant (i.e ceux qui sont âgés de 25-34 ans), et est inférieur à 15% pour le groupe d'âges 35-44ans. A peine 1% des personnes âgées de 65 ans ou plus ont fait des études secondaires.

La différence de niveau d'instruction entre les hommes et les femmes est également importante et trouve sa justification dans la scolarisation différentielle qui a été déjà mise en évidence ci-dessus: parmi les hommes de 15-24 ans, près de 49% ont fréquenté un établissement d'enseignement secondaire contre moins de 34% pour les femmes du même groupe d'âges; parmi les hommes de 25-34 ans, 14% ont atteint le second cycle du secondaire contre moins de 5% pour les femmes du même groupe d'âges (voir graphique 5, page 46).

La différence du niveau d'instruction entre ceux qui vivent en milieu urbain et ceux qui vivent en milieu rural est encore plus importante et l'avantage du milieu urbain s'explique non seulement par la présence d'une infrastructure de scolarisation relativement plus importante, mais aussi par le fait que les personnes instruites peuvent faire valoir leur éducation en milieu urbain beaucoup plus qu'en milieu rural: En milieu urbain, près de 44% de la population âgée de 15 ans et plus ont fait des études secondaires contre moins de 11% en milieu rural.

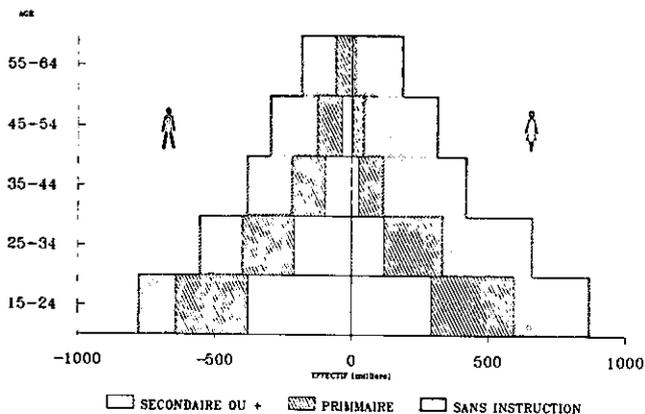
Le tableau annexe 10 présente pour chaque groupe d'âges, par sexe et par secteur de résidence (urbain/rural) la distribution en pourcentage de la population suivant ces catégories.

GRAPH. 4 PYRAMIDE DES AGES SELON LE DEGRE D'ALPHABETISATION POPULATION DE 15-64 ANS



NOPI 87

GRAPH. 5 PYRAMIDE DES AGES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION AUX AGES 15-64 ANS



5.2 Fréquentation scolaire

Sur une population totale d'âge scolaire (6-14 ans) de 2.303.425 individus, on a dénombré en 1987, un effectif de 1.683.490 élèves en fréquentation scolaire, soit un taux de scolarisation de 73,1% pour l'ensemble du pays.

L'examen de la scolarisation différentielle selon le sexe, montre que cet indice est plus élevé chez les garçons (75,6%) que chez les filles (70,5%).

Cependant, l'amélioration du niveau global de la scolarisation des enfants entre 1976 et 1987 est très sensible et plus importante chez les filles. En effet, le taux de scolarisation des garçons est passé de 68,3% en 1976 à 75,6% en 1987 (gain de 7,3 points), alors que celui des filles passait de 61,0% à 70,5% (gain de 9,5 points) au cours de la même période.

Par ailleurs, la structure par âge de la population scolaire suggère que l'entrée dans le système éducatif est faible avant l'âge de 6 ans (19,7% d'enfants de 3-5 ans); elle est maximale entre 6-14 ans (73,1%). Au delà de cette tranche d'âge, la décroissance rapide du niveau de scolarisation atteste des sorties de plus en plus nombreuses des enfants du système éducatif consécutives, entre autres, aux déperditions scolaires. Cette situation affecte beaucoup plus les filles que les garçons.

Sur le plan spatial, la scolarisation est évidemment plus forte en milieu urbain (89,3%) qu'en milieu rural (64,2%).

Au niveau régional, le phénomène de scolarisation connaît d'importantes disparités (voir graphique 6, page 49); en effet, le taux de scolarisation varie d'un minimum de 44,31% observé dans la province de l'Extrême-Nord à un maximum de 93,62 % enregistré dans la province de l'Ouest.

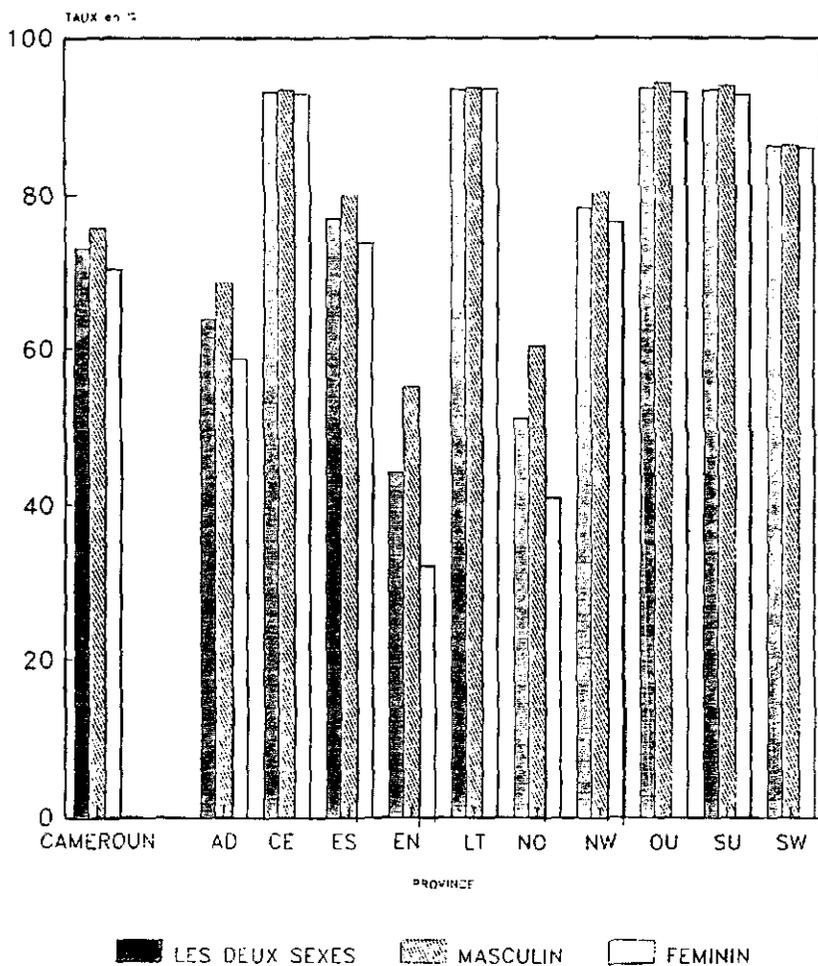
Tableau 5.1: Taux de scolarisation par province et par secteur de résidence (6-14 ans)

Provinces	Total	Urbain	Rural
Adamaoua	63,88	79,44	55,18
Centre	93,06	93,42	92,71
Est	76,98	87,83	72,33
Extrême-Nord	44,31	71,91	37,46
Littoral	93,51	94,60	89,49
Nord	51,25	77,26	41,40
Nord-Ouest	78,44	85,90	76,59
Ouest	93,62	94,96	93,13
Sud	93,33	94,19	92,95
Sud-Ouest	86,26	91,16	83,97
Cameroun	73,09	89,31	64,24

Si l'on considère les valeurs de cet indice (voir tableau 5.1 ci-dessus), au-dessous de la moyenne nationale (73,1%) comme indicateur de sous scolarisation, les provinces de l'Adamaoua (63,88%), du Nord (51,25%) et de l'Extrême-Nord (44,31%) peuvent être considérées comme sous-scolarisées par rapport au reste du pays.

C'est également dans ces trois provinces que les filles sont sur ce plan, encore plus défavorisées que les garçons.

**GRAPH. 6 TAUX DE SCOLARISATION A 6-14 ANS (%)
PAR PROVINCE SELON LE SEXE**



CHAPITRE 6

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES⁽⁵⁾

Les activités économiques de la population ont beaucoup évolué depuis 1976. Le 2^e RGPH en 1987 a contribué à relever ces changements et surtout à mieux appréhender la situation à cette date-là.

6.1. Volume de la population active

La population active est passée de 2 842 270 en 1976 à 3 430 883 personnes en 1987, soit un taux moyen d'accroissement annuel de 1,7%.

Bien qu'elle demeure à prédominance masculine (les actifs hommes représentent 58,5% de l'ensemble), elle s'est un peu plus "féminisée". Le taux moyen d'accroissement annuel de la population active masculine est de l'ordre de 3,1% contre 1,5% chez les femmes.

La population active, à l'instar de la population totale, demeure jeune. Les personnes âgées de moins de 15 ans, de moins de 20 ans et de moins de 25 ans représentent respectivement 9,4%, 16,4% et 28,7% de la population active totale. La participation des vieillards à la vie active est devenue plus importante, notamment avec l'augmentation de l'espérance de vie qui est passée de 44 ans à 54 ans.

6.2. Composition de la population active

En avril 1987 la population active comprenait 3 160 938 actifs occupés (92,3%), 39 204 chercheurs d'emplois mais ayant déjà travaillé et 224 741 chercheurs du premier emploi; soit 263 945 chômeurs (voir graphique 7, page 52).

La population active est concentrée dans les zones rurales (69,1%); cependant les chômeurs résident surtout dans les villes (65,9%).

(5) Les données, en valeur absolue, utilisées dans ce chapitre ne sont pas redressées

6.3. Caractéristiques socio-économiques des actifs

On a observé en 1987 que la population en situation d'activité est généralement mariée, alors que les chercheurs d'emploi sont essentiellement des célibataires. Ce constat est plus net chez les hommes, bien que contrairement aux résultats de 1976, les femmes célibataires n'aient pas été les seules à éprouver avec acuité la nécessité de travailler.

La population active est peu instruite. En effet, la population active "sans instruction" représente 54,1% de l'ensemble. Les personnes ayant reçu une formation professionnelle (types enseignements secondaire technique ou post-primaire, écoles de formation professionnelle avec CEPE, BEPC, Probatoire, Baccalauréat ou un diplôme supérieur) ne constituent que 4,5% de l'ensemble des actifs.

Les taux bruts d'activité par sexe, secteur de résidence et province sont présentés dans les tableaux annexes 13, 14 et 15.

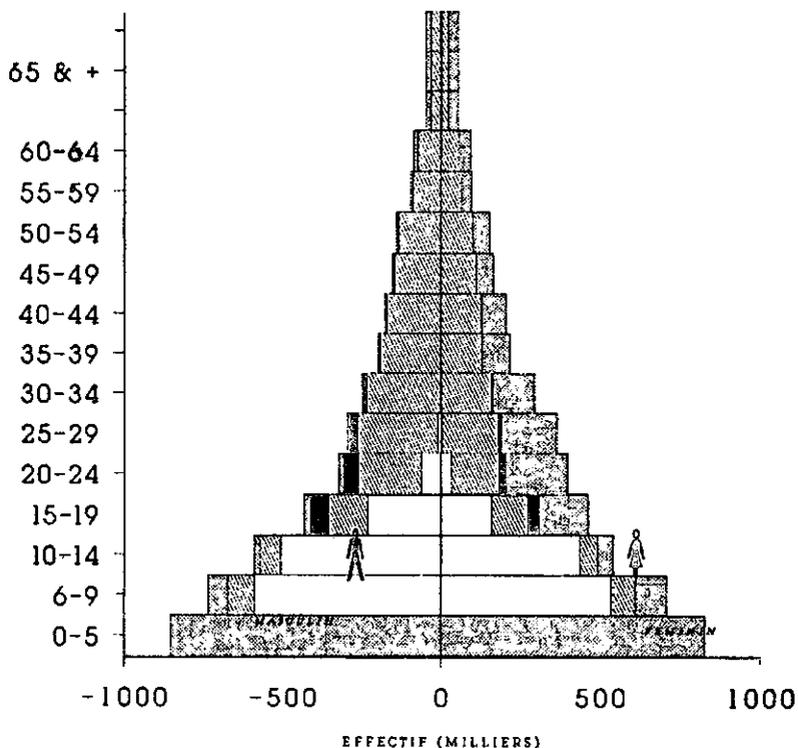
6.4. Taux d'activité

Le niveau général de l'activité économique a baissé comparativement aux résultats de 1976. Le taux brut d'activité (TBA) est passé de 39,9% en 1976 à 36,8% en 1987.

Cette baisse de niveau d'activité est essentiellement imputable au rajeunissement de la population et au développement de la scolarisation (le taux de scolarisation est passé de 64,8% en 1976 à 75,6% en 1987). Cet indice varie avec l'âge: il est très faible chez les jeunes de 6-14 ans (10%); cependant demeure très élevé aux âges avancés. Le taux d'activité est estimé à 52,8% chez les personnes âgées de 65 ans et plus, contre 47,4% en 1976. Il varie également avec les provinces et les secteurs de résidence. En particulier, il est plus élevé en milieu rural: 40,6% contre 30,5% en milieu urbain. La province de l'Extrême-Nord détient le taux d'activité le plus élevé.

GRAPH. 7 COMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION CAMEROUNAISE SELON LE SEXE ET L'AGE EN 1987

GRUPE D'AGES



- | | |
|--------------------------------------|--|
| <p>□ SCOLAIRES</p> <p>■ CHOMEURS</p> | <p>▨ ACTIFS OCCUPES</p> <p>▩ AUTRES INACTIFS</p> |
|--------------------------------------|--|

RGPH 87

6.5. Population active occupée

La population active occupée est surtout masculine (57,0%), quel que soit l'âge considéré.

Avant 15 ans, très peu de jeunes participent effectivement à la vie active (7,2%).

À l'instar de la population active et eu égard à l'état matrimonial, la population active occupée est constituée surtout de mariés (66,7%).

Elle est peu instruite: 57,6% sont "sans instruction" et 30,1% ont atteint le cycle primaire. Les femmes sont particulièrement touchées par l'absence d'instruction: 69,3% (plus de 2 femmes sur 3) sont "sans instruction" tandis que 2,2% ont atteint au moins le cycle secondaire.

La population active occupée est constituée de travailleurs indépendants: 58,6% contre 64,2% en 1976. Cette légère baisse de l'importance relative des travailleurs indépendants, s'est faite au profit du salariat, phénomène surtout urbain qui regroupe près de 17,8% des actifs occupés.

Les agriculteurs, les éleveurs, les forestiers, les pêcheurs et les chasseurs sont majoritaires avec 70,0% de la population active occupée (voir tableau 6.1).

Tableau 6.1: Évolution de la distribution de la population active occupée par grands secteurs d'activité entre 1976 et 1987.

Secteurs	% du secteur		Accroissement relatif du secteur (%)
	1976	1987	
Primaire	79,4	72,0	- 9,3
Secondaire	6,7	7,3	+ 9,0
Tertiaire	13,9	20,7	+ 48,9

Une insuffisance de cadres et personnel des professions scientifiques, techniques et libérales continue à être ressentie. Ils représentent 4,2% des actifs occupés. Cette proportion est de 2,2% chez les femmes actives occupées.

L'économie repose essentiellement sur le secteur primaire qui emploie 71,6% des personnes occupées, contre 76% en 1976. Ce déficit est enregistré au bénéfice des industries et surtout des services. Les secteurs secondaire et tertiaire employaient respectivement 6,7% et 13,9% des actifs en 1976; en 1987, ils emploient respectivement 7,3% et 20,7% des travailleurs. La matrice "branche d'activité-profession" décrit la structure du tissu économique du pays et met en exergue deux résultats importants ci-après:

- insuffisance, déjà relevée, des personnels scientifiques et techniques, notamment dans le secteur de l'industrie extractive, alors que les effectifs de ce type de personnels sont très importants dans le secteur d'activité "Services fournis à la collectivité, Services sociaux".

- le secteur "Bâtiments-Travaux publics" compte beaucoup d'ouvriers et très peu de cadres; il en est de même de secteur "Industries manufacturières".

6.6. Volume de la population inoccupée

On a observé en 1987, 263 945 chercheurs d'emploi dont 174 536 (66,1%) d'hommes et 89 409 (33,9%) de femmes. Parmi ces chômeurs, 85,1% étaient à la recherche de leur premier emploi.

Le chômage sévit surtout parmi les jeunes. Les chercheurs d'emploi de moins de 25 ans représentent 66,0% de l'ensemble des chômeurs. Parmi ces jeunes, on note une proportion non négligeable des jeunes femmes âgées de 15-24 ans, soit 70,9% de l'ensemble de la population active féminine inoccupée.

Le chômage continue à frapper surtout les villes: 65,9% des chercheurs d'emploi résident en milieu urbain.

Les chercheurs d'emploi ont généralement un niveau d'instruction faible: les chômeurs "sans niveau d'instruction" représentent 11,8% et ceux de niveau primaire 62,3%.

Les chercheurs d'emploi ayant déjà travaillé ont un niveau d'instruction un peu plus élevé que celui des chercheurs d'un premier emploi. La proportion des chômeurs n'ayant pas atteint le niveau secondaire se situe à 69,7% chez les premiers et 74,9% chez les derniers.

Les personnes actives non occupées, mais ayant déjà travaillé se recrutent surtout parmi les ouvriers et les manoeuvres non agricoles, les conducteurs d'engins de transport, et chez les agriculteurs, éleveurs, forestiers, chasseurs et pêcheurs. Ces deux groupes représentent respectivement 32,1% et 22,8% de l'ensemble des chômeurs ayant déjà travaillé.

Les secteurs où l'instabilité d'emploi est le plus ressentie, sont par ordre d'importance: l'agriculture, les services fournis aux collectivités, les bâtiments et les travaux publics et les industries manufacturières.

6.7. Taux de chômage

Le taux de chômage est compris ici comme la proportion, par rapport à la population active totale, des personnes actives inoccupées et ayant déclaré chercher un emploi.

Une première remarque s'impose: le chômage s'est amplifié depuis 1976.

Le taux de chômage global est estimé à 7,7% alors qu'il ne se situait qu'à 6,1% en 1976.

Il varie en fonction du sexe, de l'âge et du secteur de résidence.

Évalué à 16,4% en milieu urbain, cet indice ne vaut que 3,6% en zone rurale.

Le chômage touche surtout les jeunes en général (cf. tableau annexe 16) et les jeunes filles résidant en ville en particulier. Le taux de chômage des personnes âgées de 15-24 ans est estimé à 22,6% au niveau national et atteint 47,3% chez les femmes âgées de 15-24 ans et qui vivent en milieu urbain. L'accroissement du chômage semble se justifier par les déperditions scolaires, les conditions préalables à remplir pour obtenir un emploi (expérience et qualification professionnelles), et

surtout par une formation inadaptée aux besoins réels de l'économie. Le taux de chômage des personnes "formées" est estimé à 14,4%, celui des personnes ayant suivi le type d'enseignement secondaire technique à 18,5%, enfin celui des personnes "sans instruction" à 1,7%.

La variation du taux de chômage au groupe d'âges 15-64 ans selon la province fait ressortir d'importantes disparités régionales du phénomène: d'un maximum de 16,8% observé dans la province du Littoral, on tombe à un minimum de 2,6% enregistré dans la province de l'Extrême-Nord. On remarque que les provinces les plus urbanisées sont les plus affectées par le chômage, exception faite de celle du Sud-Ouest où on enregistre un taux de chômage de 11,0% au groupe d'âges 15-64 ans.

6.8. Population inactive

Contrairement à la population active, la population inactive est à prédominance féminine: 56,2%. Sur les 5 881 546 inactifs dénombrés, 25,3% sont des ménagères (exclusivement des femmes), 61,7% des élèves ou étudiants, 1,8% des personnes handicapées et 11,2% des autres actifs.

A l'instar de la population totale, la population inactive s'est beaucoup rajeunie: 69,6% sont des enfants de moins de 15 ans.

Elle est également très peu instruite: 29,1% n'ont aucune instruction et 56,1% ont le niveau primaire.

En conclusion, on peut résumer que le taux brut d'activité est estimé à 36,8% en 1987 contre 39,9% en 1976. Cette baisse du taux brut d'activité s'explique essentiellement par le rajeunissement de la population totale, et également par le développement de la scolarisation entre 1976 et 1987.

La participation des personnes âgées à l'activité économique est devenue plus appréciable et le chômage devient de plus en plus important, surtout en ce qui concerne les jeunes (les jeunes filles âgées de 15-24 ans en particulier). Les tableaux 13 à 16, en annexe, présentent quelques indices permettant d'estimer le niveau de l'activité économique au Cameroun en 1987.

CHAPITRE 7

MENAGES ET HABITAT

Ce chapitre porte sur la répartition des ménages suivant quelques-unes de leurs caractéristiques et sur la description des logements occupés par ces ménages.

7.1. Ménages

Sur les 9 312 429 habitants dénombrés au recensement d'avril 1987, 72 717 résidaient dans des institutions (ou ménages collectifs) et 9 239 712 dans des ménages privés ou ordinaires. La population vivant dans des institutions (internats, casernes, prisons, hôtels,...) représente 0,8% de la population totale. Cette proportion est la même que celle observée en 1976.

La suite de ce chapitre ne concerne que les ménages privés.

7.1.1. Distribution des ménages par secteur de résidence et par région

Le recensement d'avril 1987 a dénombré 1 787 835 ménages privés, dont 688 302 (38,5%) résidaient en milieu urbain et 1 099 533 (61,5%) en milieu rural. Rappelons que la population urbaine représente 38% et la population rurale 62% du total en 1987.

En 1976, la proportion des ménages urbains était de 28,4% de la population totale des ménages.

La distribution des ménages privés par secteur de résidence et par région suit généralement celle de la population. C'est ainsi que la province de l'Extrême-Nord vient en tête avec 19% des ménages, suivie des provinces du Centre (16% des ménages) et du Littoral (14% des ménages). Les provinces de l'Est et du Sud sont les moins peuplées avec respectivement 4,8% et 3,7% des ménages.

7) Les données, en valeur absolue, utilisées dans ce chapitre ne sont pas redressées.

8) Le ménage est défini comme un groupe de personnes vivant ensemble ayant ou non des liens de parenté, subvenant ensemble aux besoins communs et reconnaissant l'une d'entre elles comme chef de ménage.

7.1.2. Taille des ménages privés

La taille de ménage est le nombre moyen de personnes résidentes par ménage.

Cette taille est variable en fonction de plusieurs critères (régions, caractéristiques socio-économiques du chef de ménage...). Par exemple, en ne considérant que les ménages d'une personne et ceux de 10 personnes, on peut faire les observations suivantes:

- Au niveau national, 14,3% des ménages sont formés d'une seule personne, tandis que 11,3% comptent plus de 10 personnes. En milieu urbain ces proportions sont de 16,8% et 10,5% respectivement. En milieu rural 12,7% des ménages sont formés d'une seule personne, tandis que 11,8% comptent plus de 10 personnes.

- Entre 1976 et 1987, les proportions des ménages à une personnes d'une part, et les proportions des ménages à plus de 10 personnes d'autre part, sont restées presque les mêmes dans chaque secteur de résidence (urbain / rural).

En 1987, la taille moyenne des ménages privés était de 5,2 personnes, soit exactement la même que celle observée en 1976. En milieu urbain, cette taille est de 5,0 personnes par ménage, alors qu'en milieu rural elle est évaluée à 5,3. En 1976, l'écart des tailles moyennes des ménages entre le milieu urbain et le milieu rural était légèrement moins important; 5,1 contre 5,2 respectivement.

a) Variation régionale de la taille moyenne de ménage.

La taille moyenne de ménage varie selon qu'on se trouve en ville ou au village, mais aussi et surtout selon la région, subissant ainsi les influences socio-culturelles.

C'est dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest que l'on observe les tailles de ménage les plus élevées: 6,3 et 5,7 personnes en moyenne par ménage respectivement. Les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ont, par contre, les tailles de ménage les plus faibles: 4,9 personnes en moyenne par ménage.

Ce schéma de variation régionale de la taille de ménage n'a pratiquement pas varié depuis 1976: 7 pour le Nord-ouest, 5,4 pour l'Ouest, 4,8 pour l'ancienne province du Nord (actuels Adamaoua, Nord et Extrême-Nord).

b) Variation de la taille de ménage selon la catégorie sociale.

De même que la taille de ménage varie selon la région et le secteur de résidence, elle varie aussi selon le groupe social. Nous examinerons ci-après la variation de la taille de ménage selon des variables telles que:

- Caractéristiques du chef de ménage:
 - . le sexe;
 - . le degré d'instruction;
 - . l'activité socio-économique;
 - . l'état matrimonial;

- Type de logement du ménage:
 - . type de structure abritant le logement;
 - . statut de propriété du logement;

1) Sexe du chef de ménage

Alors que la moyenne nationale est de 5,2 personnes par ménage, la taille de ménage est de 5,5 personnes lorsque le chef de ménage est un homme, de 3,7 personnes lorsque c'est une femme qui est chef de ménage.

2) Niveau d'instruction du chef de ménage

La taille de ménage semble décroître avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Alors qu'elle est supérieure à 5,3 pour les ménages où le chef a au plus terminé ses études primaires, elle se situe autour de 4,7 pour les ménages où le chef a atteint ou dépassé le second cycle de l'enseignement secondaire. Ceci résulterait du fait que les chefs de ménage instruits sont dans une grande proportion des jeunes qui n'ont pas encore eu le temps d'achever la constitution complète de leur ménage (en terme de nombre d'enfants et d'épouses).

3) Activités économiques du chef de ménage

Pour l'ensemble des ménages où le chef travaille, la taille de ménage est de 5,4, alors qu'elle est de 3,9 pour les ménages dont le chef est inactif, et de 4,4 pour les ménages où le chef est au chômage. Les ménages ayant pour chef un employeur ont la taille moyenne la plus élevée: 6,2 personnes par ménage.

4) État matrimonial du chef de ménage

Les ménages de polygames ont des tailles beaucoup plus élevées. C'est ainsi que pour les ménages dont le chef est polygame (ou marié à un polygame), la taille de ménage est presque le double de la moyenne nationale (9 personnes par ménage), alors que les ménages dirigés par des chefs célibataires, veufs/veuves ou divorcés ont une taille inférieure à 3 personnes par ménage.

5) Type de structure abritant le logement du ménage.

Les ménages vivant dans des villas modernes et des concessions ont les tailles les plus élevées: 6,4 et 5,9 personnes en moyenne par ménage respectivement, contre une moyenne nationale de 5,2 personnes par ménage.

6) Statut de propriété du logement.

Les ménages qui sont propriétaires de leur logement ont une taille beaucoup plus élevée que les autres. Cette taille atteint 6,9 personnes par ménage pour les ménages propriétaires avec titre foncier et se situe à 5,5 pour les ménages propriétaires sans titre foncier. Pour les autres catégories de ménage, la taille est inférieure à 5 personnes par ménage: 4,9 pour ceux qui sont logés par un employeur, 4,1 pour ceux qui sont logés gratuitement, 3,7 pour ceux qui sont en location.

En conclusion la taille de ménage mesure grossièrement la charge sociale de la personne qui assure le rôle de chef de ménage. D'une manière générale, la taille de ménage est nettement plus élevée chez ceux qui semblent avoir plus de moyens économiques (travailleurs, employeurs, mariés, ceux vivant dans des villas, ou vivant dans leurs propres maisons).

7.1.3. Structure et composition sociale du ménage privé

Le ménage privé est socialement composé d'un chef, de conjoint (s), des enfants du chef, des autres parents au chef et des "sans lien de parenté" avec le chef. L'analyse de la composition du ménage a pour but de dégager la structure de parenté des membres avec le chef, c'est-à-dire d'évaluer le poids relatif des composantes ci-dessus citées.

7.1.3.1. Composition sociale type du ménage privé

a) Au niveau national et par secteur de résidence.

Au niveau national, le ménage privé moyen comporte 5,2 membres (taille moyenne) répartis ainsi qu'il suit:

- 1 chef de ménage
- 0,8 conjoint
- 2,3 enfants du chef
- 1,0 personne hors-noyau familial (autre parent ou sans lien de parenté avec le chef).

En milieu urbain, le ménage moyen a 5 membres (taille moyenne) dont:

- 1 chef de ménage
- 0,7 conjoint
- 2,1 enfants du chef
- 1,2 personnes hors-noyau familial (autre parent ou sans lien de parenté avec le chef).

En milieu rural, le ménage moyen a 5,3 membres (taille moyenne) dont:

- 1 chef de ménage
- 0,9 conjoint
- 2,4 enfants du chef
- 1,0 personnes hors-noyau familial (autre parent ou sans lien de parenté avec le chef).

Il est intéressant de remarquer que le ménage urbain bien que de taille plus réduite accueille plus de personnes "hors noyau familial" que le ménage rural.

b) Variation régionale

La composition sociale du ménage, tout comme sa taille est largement déterminée par le milieu culturel du ménage.

Le tableau 17 en annexe donne la composition sociale type de ménage par province et pour les villes de Yaoundé et Douala:

Si nous considérons que la région de résidence (provinces et grandes métropoles urbaines) est un indicateur du milieu culturel, nous dirons que la culture dominante des provinces du Sud et du Centre est la plus favorable à l'accueil des personnes "hors noyau familial" alors que celle des provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord favoriserait plutôt la famille nucléaire (père, mère, enfants). La forte taille de ménage observée au Nord-Ouest et à l'Ouest serait plutôt imputable à la forte fécondité des femmes vivant dans ces régions (voir le nombre d'enfants par ménage) et non surtout pas à la polygamie (cf. tableau annexe 17).

7.1.3.2. Accueil des personnes "hors noyau familial" selon la catégorie sociale du ménage

Nous examinerons ci-après le poids des "hors noyau familial" (membres du ménage qui ne sont ni chef, ni conjoint du chef, ni enfant du chef) selon la catégorie sociale du ménage.

a) Selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Le tableau 7.1 ci-dessous donne la taille de ménage et le nombre de personnes "hors noyau familial" par ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Tableau 7.1: Taille de ménage et nombre moyen de personnes "hors noyau familial" par ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Taille de ménage	Personnes "hors noyau familial" par ménage.	
		nombre	%
Tout niveau.	5,2	1,0	20,2%
Sans/maternel	5,1	0,9	17,9%
Coranique.	5,6	1,0	16,8%
Primaire	5,4	1,1	20,7%
Secondaire 1er cycle et assimilé.	5,1	1,3	24,9%
Secondaire 2e cycle et assimilé	4,7	1,3	28,4%
Supérieur.	4,7	1,4	29,4%

Il ressort de ces données un fait social très intéressant à relever: bien qu'ayant les plus faibles tailles de ménage, les personnes les plus instruites accueillent beaucoup plus de personnes "hors noyau-familial" que les autres, tant en terme absolu que proportionnellement à la taille de ménage. On peut interpréter ceci comme l'effet de la pression sociale sur ceux qui ont un statut social élevé en rapport avec leur niveau d'instruction.

b) Selon le statut de propriété du logement.

Le tableau 7.2 donne la taille de ménage et le nombre de personnes "hors noyau familial" selon le statut de propriété du logement, pour le milieu urbain du pays (en milieu rural la propriété du logement n'est pas un indice de différenciation de la catégorie sociale, puisque presque tous les ménages y sont propriétaires de leur logement).

Tableau 7.2: Taille de ménage et accueil des personnes "hors noyau familial" selon le statut de propriété du logement. (Cameroun urbain)

Statut d'occupation du logement	Taille de ménage	Personnes "hors noyau familial" par ménage	
		nombre	%
Tous statuts.	5,0	1,2	23,7%
Propriétaire avec titre	7,0	1,9	26,5%
Propriétaire sans titre	5,9	1,3	22,5%
Locataire	3,7	0,9	24,0%
Logé par l'employeur	5,4	1,3	23,0%
Logé gratuit	3,8	0,9	24,5%

Il en ressort que les ménages propriétaires de leur logement ou logé par leurs employeurs accueillent plus de personnes "hors noyau familial" que les locataires.

7.2. Habitat

7.2.1. Matériaux de construction des logements

Entre 1976 et 1987, il y a eu une nette amélioration de la qualité des matériaux de construction des murs des logements.

Les matériaux définitifs (béton, parpaings, briques cuites, pierre de taille) entrent dans la construction des murs de 17% des logements contre seulement 9,5% en 1976. Cette amélioration est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural: 32% en 1987 contre 18,6% en 1976 pour le milieu urbain, alors qu'on a 7% en 1987 contre 6% en 1976, pour le milieu rural.

Tableau 7.3: Distribution des ménages selon les matériaux des murs.

Matériaux des murs	1976			1987		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Béton, Parpaings, Terre cuite, pierre de taille.	10 %	19 %	6 %	17 %	32 %	7 %
Planches.	4 %	10 %	2 %	9 %	14 %	6 %
Carabot.	10 %	22 %	5 %	4 %	8 %	2 %
Terre/brique non cuite	56 %	35 %	64 %	52 %	32 %	64 %
Pisé.	15 %	12 %	16 %	14 %	14 %	14 %
Pailles, nattes, feuilles.	5 %	1 %	7 %	4 %	0 %	6 %

S'agissant de la couverture des maisons, 70% des logements ont un toit recouvert de tôle/tuile/dalle en 1987, alors qu'on n'avait que 45% en 1976. En milieu urbain, ces proportions s'élèvent à 94% en 1987 contre 82% en 1976. En milieu rural, elle sont de 54% en 1987 contre 30,5% en 1976.

Enfin en 1987, 37% des logements ont un sol cimenté ou carrelé, alors qu'on n'avait que 20% en 1976. En milieu urbain, cette proportion est de 72% en 1987 contre 54% en 1976. En milieu rural, on a 15% en 1987 contre seulement 7% en 1976.

7.2.2. Commodités et confort des logements

7.2.2.1. Mode d'éclairage

En 1987, 22% de l'ensemble des ménages s'éclairaient à l'électricité et 74% au pétrole. En 1976, ces proportions étaient de 6% et 73% respectivement.

En milieu urbain, 52% des ménages s'éclairaient à l'électricité et 47% au pétrole en 1987, contre 19% et 79% respectivement en 1976.

L'éclairage à l'électricité en milieu rural, bien qu'ayant nettement progressé entre 1976 et 1987, reste relativement marginal (4% en 1987 contre 0,5% en 1976). Par contre, à défaut d'avoir accès à l'électricité, l'éclairage au pétrole tend à être le mode commun en milieu rural: 91% des ménages en 1987 contre 71% en 1976.

7.2.2.2. Approvisionnement en eau

En 1987, 11% de l'ensemble des ménages ont de l'eau courante chez eux et 21% s'en procurent à la borne fontaine publique; ces proportions étaient de 5% et de 17% respectivement en 1976.

En milieu urbain, ce sont 25% des ménages qui ont l'eau courante à la maison et 37% vont à la borne fontaine. En 1976, ces proportions étaient de 9% et 48%. Si l'on considère l'accès à l'eau potable (courante à la maison ou borne fontaine), on observe que 62% des ménages en 1987 y avaient accès contre 57% en 1976. Le progrès ici est moins nette et cela peut s'expliquer par la disparition progressive des bornes fontaines publiques en milieu urbain, infrastructure sociale qui incombait aux municipalités qui semblent ne plus investir assez pour cette commodité.

En milieu rural, on semble avoir beaucoup plus bénéficié des projets d'infrastructure publique donnant accès à l'eau potable. La proportion des ménages ayant accès à l'eau courante à la borne fontaine publique est passée de 7% en 1976 à 12% en 1987, avec une progression plus importante de l'accès à l'eau des bornes fontaines publiques (10% en 1987 contre 4% en 1976).

7.2.2.3 Énergie pour la cuisine

En 1987, 20% des ménages utilisaient soit le pétrole, soit le gaz ou l'électricité pour la cuisine. En milieu urbain, cette proportion est de 46%, alors qu'elle n'est que de 4% en milieu rural où le bois reste le mode commun (96%).

7.5.2.4. Type de lieu d'aisance utilisé dans les ménages

En 1987, 7% de l'ensemble des ménages utilisaient des toilettes modernes avec chasse d'eau; 43% avaient des latrines privées et 44% allaient aux latrines communes à plusieurs ménages. En 1976, on n'avait que 2% des logements équipés des toilettes à chasse d'eau, et 70% allaient aux latrines (87% en 1987).

En milieu urbain, 15% des ménages possèdent des toilettes à chasse d'eau, 39% des latrines privées et 46% vont aux latrines communes à plusieurs ménages en 1987. En 1976, 6% seulement des ménages avaient des toilettes avec chasse d'eau et 87% allaient aux latrines (85% en 1987).

En milieu rural, du fait de l'absence d'eau courante, le mode commun reste les latrines (88% dont 46 % de latrines privées et 42% de latrines communes), 2% seulement ont des toilettes modernes avec chasse d'eau. Il convient de signaler que les latrines (privées ou communes) en zone rurale est un progrès dans le comportement des individus, car en 1976, près de 36% des ménages ruraux n'utilisaient pas de latrines et n'avaient pas de toilette moderne; ce chiffre est maintenant ramené à 10% seulement.

7.2.3. Mode d'occupation

En 1987, 74% des ménages sont propriétaires de leur logement dont 6% avec titre foncier et 68% sans titre; 18% sont en location et 7% sont logés soit par l'employeur, soit gratuitement. En 1976, 83% des ménages étaient propriétaires de leur logement, 10% étaient en location et 7% étaient logés, soit par un employeur, soit gratuitement.

En milieu urbain et en 1987, seulement 49 % des ménages sont propriétaires de leur logements (12% avec titre foncier et 37% sans titre); 41% sont en location et 10% sont logés soit par l'employeur, soit gratuitement. En 1976, 58% des ménages étaient propriétaires de leur logement et 31% étaient en location, 11% logés soit par l'employeur, soit gratuitement.

En milieu rural, pratiquement tous les ménages restent propriétaires de leur logement (92% en 1987 contre 94% en 1976).

Il se dégage que, du fait de l'urbanisation rapide et de la difficulté croissante d'accès à la propriété foncière, la proportion des ménages vivant en location s'accroît très rapidement en milieu urbain.

7.2.4. Densité d'occupation des logements: nombre de personnes par pièce de l'unité d'habitation.

En 1987, on comptait en moyenne 12 personnes pour 10 pièces de l'unité d'habitation, ce qui est le même niveau que celui observé en 1976.

En milieu urbain, cet indice est de 13 personnes pour 10 pièces contre 12 pour 10 pièces observé en 1976.

La situation n'a pratiquement pas changé en milieu rural en 1987 par rapport à 1976 (12 personnes pour 10 pièces).

7.2.5. Conclusion sur l'habitat et les conditions de vie des ménages

D'une manière générale l'habitat et les conditions de vie des ménages se sont améliorés de façon appréciable en 1987 si l'on s'en tient seulement aux matériaux de construction des logements ou à certaines commodités intérieures (eau, électricité...). Cette amélioration peut être considérée comme un des facteurs concourant à un accroissement général de niveau de vie au Cameroun entre 1976 et 1987 (le tableau annexe 18 résume l'évolution des caractéristiques de l'habitat en 1976 et 1987 au Cameroun).

TABLEAUX ANNEXES

Tableau 1: Villes de plus de 10 000 habitants en 1987:
Population en 1976 et en 1987. Taux d'accroissement moyen annuel.
Population estimée en 1992.

Rang	Ville	Effectif 1976	Effectif 1987	Taux %	Estimation 1992
1.	Douala	458 426	809 852	5,3	1 048 915
2.	Yaoundé	313 706	649 252	6,8	903 649
3.	Garoua	63 900	141 839	7,5	203 799
4.	Maroua	67 187	123 296	5,7	162 479
5.	Bafoussam	62 239	112 681	5,5	147 580
6.	Bamenda	48 111	110 142	7,8	160 493
7.	Nkongsamba	70 464	85 420	1,8	93 230
8.	Ngaoundéré	38 840	78 062	6,5	107 211
9.	Kumba	44 175	70 112	4,3	86 493
10.	Foumban	33 737	57 271	4,9	72 845
11.	Kousseri	12 456	53 713	14,2	104 371
12.	Edéa	25 398	50 609	6,5	69 236
13.	Limbe	26 988	44 561	4,7	55 969
14.	Bertoua	14 982	43 402	10,1	70 385
15.	Bafang	25 714	38 038	3,6	45 448
16.	Mbouda	15 069	35 912	8,2	53 293
17.	Dschang	17 814	35 717	6,5	49 000
18.	Mbalmayo	22 075	35 390	4,4	43 858
19.	Ebolowa	18 239	34 771	6,0	46 622
20.	Kumbo	12 533	33 353	9,3	52 042
21.	Buea	24 584	32 871	2,7	37 511
22.	Guider	17 197	32 775	6,0	43 940
23.	Meiganga	17 040	31 824	5,8	42 273
24.	Bafia	19 128	30 594	4,4	37 875
25.	Loum	26 754	28 465	0,7	29 278
26.	Yagoua	14 506	28 414	6,3	38 570
27.	Wum	16 226	27 489	4,9	34 932
28.	Foumbot	9 833	26 333	9,4	41 206

Rang	Ville	Effectif 1976	Effectif 1987	Taux %	Estimation 1992
29.	Mbanga	21 422	24 545	1,2	26 111
30.	Tiko	14 810	23 559	4,3	29 093
31.	Sangmélima	14 758	23 261	4,2	28 605
32.	Bangangté	10 520	22 704	7,2	32 208
33.	Batouri	15 628	21 759	3,0	25 291
34.	Kribi	11 261	21 507	6,1	28 861
35.	Bali	6 322	20 293	11,2	34 480
36.	Manjo	15 434	19 809	2,3	22 189
37.	Mokolo	2 069	19 602	22,6	54 473
38.	Banyo	11 027	17 904	4,5	22 317
39.	Garoua-Boulai	8 494	17 179	6,6	23 661
40.	Meïong	10 776	16 737	4,1	20 445
41.	Mora	4 807	16 269	11,7	28 316
42.	Kaélé	11 675	15 812	2,8	18 149
43.	Muntengene	6 891	15 756	7,8	22 946
44.	Tibati	9 504	15 522	4,6	19 399
45.	Njombé	13 410	15 395	1,3	16 392
46.	Ndop	4 916	14 143	10,1	22 864
47.	Akonolinga	8 053	14 121	5,2	18 228
48.	Eséka	10 345	13 868	2,7	15 844
49.	Mamfe	9 082	13 844	3,9	16 768
50.	Fontem	6 43	13 823	7,3	19 696
51.	Nkambe	6 515	13 361	6,7	18 521
52.	Obala	8 114	13 101	4,4	16 289
53.	Nanga-Eboko	6 177	13 056	7,0	18 346
54.	Muyuka	8 192	12 971	4,3	15 984
55.	Abong-Mbang	6 670	12 565	5,9	16 756
56.	Fundong	3 768	12 100	11,2	20 563
57.	Nkoteng	1 036	12 057	25,0	36 790
58.	Penja	12 168	11 787	-0,3	11 618
59.	Mbandjock	8 900	11 763	2,6	13 353
60.	Touboro	4 377	11 570	9,2	17 998
61.	Ngaoundal	5 303	11 380	7,2	16 102
62.	Yokadouma	6 190	11 235	6,6	14 731
63.	Pitua	5 431	11 170	6,8	15 503
64.	Tombel	8 981	10 146	1,1	10 724

Tableau 2: Age moyen de la population par province et secteur de résidence (en années)

Provinces	Ts secteurs	Urbain	Rural
Adamaoua.....	22	21	23
Centre.....	23	20	26
Est.....	23	20	24
Extrême-Nord.	22	22	23
Littoral....	22	21	25
Nord.....	22	21	22
Nord-Ouest...	20	19	21
Ouest.....	22	20	23
Sud.....	26	20	28
Sud-Ouest....	20	20	21

Tableau 3: Structure de la population par grands groupes d'âges selon la province en 1987 (en %).

Groupes d'âges Provinces	Ts âges	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
Cameroun....	100,0	46,4	50,2	3,4
Adamaoua....	100,0	46,0	50,3	3,7
Centre.....	100,0	43,5	52,8	3,7
Est.....	100,0	44,6	52,1	3,3
Extrême-nord	100,0	46,4	49,7	3,9
Littoral....	100,0	43,0	54,8	2,2
Nord.....	100,0	45,4	51,6	3,0
Nord-Ouest..	100,0	51,0	46,3	2,7
Ouest.....	100,0	50,0	46,0	4,0
Sud.....	100,0	42,6	51,2	6,2
Sud-Ouest...	100,0	49,4	48,7	1,9

Tableau 4: Distribution (%) de la population totale par âge et sexe en 1987.

Ages Masculin	Sexe féminin	Sexe Sexes	Les deux
0-4.....	9,26	8,99	18,25
5-9.....	8,09	7,77	15,86
10-14.....	6,43	5,87	12,31
15-19.....	4,81	5,06	9,86
20-24.....	3,60	4,31	7,90
25-29.....	3,27	3,94	7,21
30-34.....	2,75	3,17	5,92
35-39.....	2,19	2,33	4,52
40-44.....	1,96	2,20	4,16
45-49.....	1,68	1,76	3,44
50-54.....	1,55	1,64	3,19
55-59.....	1,07	1,03	2,09
60-64.....	0,94	1,00	1,94
65-69.....	0,59	0,58	1,17
70-74.....	0,49	0,52	1,01
75 et +...	0,55	0,61	1,16
TOTAL.	49,22	50,78	100,00
EFFECTIFS	5 173 372	5 320 2283	10 493 655

Tableau 5: Principaux indicateurs de la mortalité issus du recensement de 1987 par province.

Provinces p.1000 en années.	TBM à la naissance (Eo)	Espérance de vie p.1000	TMI
Adamaoua.....	12,80	56,95	73,81
Centre.....	14,88	52,86	88,12
Est.....	17,81	48,14	95,90
Extrême-Nord.	13,07	57,18	68,62
Littoral.....	10,65	57,48	70,11
Nord.....	13,97	55,10	81,08
Nord-Ouest...	11,78	55,02	85,72
Ouest.....	11,50	58,69	65,67
Sud.....	21,95	47,00	123,53
Sud-Ouest	13,01	52,66	91,21
 Cameroun	 13,67	 54,30	 86,00

Tableau 6: Bilan des migrations internes durée de vie.

Entrants Provinces	Sortants durée de vie	Migrations durée de vie	Migrations brutes	Indice nettes	d'effica- cité
Adamaoua	60619	41085	101704	+19534	+0,192
Centre	300758	182312	483070	+118446	+0,245
Est	57678	44812	102490	+12866	+0,125
Extrême-Nord	34056	146702	180758	-112646	-0,623
Littoral	427618	157385	585003	+270233	+0,462
Nord	130696	45166	175862	+85530	+0,486
Nord-Ouest	41159	157164	198323	+116005	+0,585
Ouest	98674	389611	488285	+290937	+0,596
Sud	56587	83328	139915	+26741	-0,191
Sud-Ouest	111208	71488	182696	+39720	+0,217

Tableau 7: Proportion de ceux sachant lire et écrire Français ou Anglais, une autre langue, et d'analphabètes par âge selon le secteur de résidence (Population âgées de 11 ans et plus).

Groupes d'âges	Lit et Écrit				Analphabètes			
	Ensemble	Français/Anglais		Autre langue		Rural	Urbain	Rural
		Urbain	Rural	Urbain	Rural			
11 ANS & +	100,00	74,90	41,46	6,03	4,61	19,07	53,93	
11-14	100,00	90,05	76,82	5,32	4,02	4,63	19,16	
15-19	100,00	88,76	64,39	4,45	4,24	6,79	31,37	
20-24	100,00	85,29	53,26	4,85	4,40	9,85	42,34	
25-29	100,00	80,96	45,22	5,54	4,28	13,49	50,50	
30-34	100,00	76,75	38,05	5,87	4,49	17,38	57,46	
35-39	100,00	67,18	32,98	6,84	4,45	25,98	62,56	
40-44	100,00	54,48	23,06	8,18	4,78	37,34	72,16	
45-49	100,00	46,99	21,42	8,37	4,75	44,64	73,83	
50-54	100,00	36,64	16,04	9,56	5,33	53,80	78,64	
55-59	100,00	32,18	15,65	9,49	5,92	58,34	78,43	
60-64	100,00	22,47	10,11	10,94	5,56	66,59	84,33	
65 et +	100,00	13,56	6,33	10,89	5,37	75,54	88,30	

Tableau 8 Taux d'analphabétisme à 11 ans et plus par province selon le sexe et le secteur de résidence (taux en %)

Secteur de résidence et sexe

Ensemble Provinces	Urbain		Rural		Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
	Total	Homme	Femme	Femme						
Cameroun...	40,56	30,33	49,96	19,07	12,42	26,17	53,93	42,93	63,20	
Adamaoua.	46,61	37,47	55,47	28,69	19,93	37,45	56,90	47,80	65,59	
Centre	19,47	10,62	27,91	8,78	5,57	12,34	31,06	17,06	42,36	
Est	35,81	22,53	48,40	18,66	10,70	27,01	42,61	27,56	56,31	
Extrême-Nord	77,56	66,95	87,02	53,01	39,34	66,46	83,74	74,36	91,89	
Littoral	16,72	10,49	23,13	11,91	7,11	17,01	36,50	25,53	46,51	
Nord.	71,08	59,87	81,53	44,34	33,26	56,30	81,43	71,27	90,37	
Nord-Ouest.	40,19	28,44	50,45	19,47	11,21	28,28	46,31	34,27	56,22	
Ouest.	36,23	23,58	45,81	18,64	10,23	27,28	44,34	31,45	52,78	
Sud.	17,62	9,23	25,39	6,07	3,19	9,34	22,03	11,89	30,74	
Sud-Ouest	30,02	21,42	38,76	15,00	9,03	21,46	37,57	27,94	47,06	

Tableau 9 Proportion de la population de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction donné selon le groupe d'âges, le sexe et le secteur de résidence

Groupe d'âges et sexe	0	Nombre d'années d'étude achevées			
		1-6	7-10	11-13	14 et +
		Niveau d'instruction équivalent			
	SANS	PRIMAIRE	SEC. I	SEC. II	SUPÉRIEUR
Cameroun-ensemble					
Les deux sexes					
15 ans et +	48,86	27,51	17,18	4,78	1,67
25 ans et +	60,56	24,24	10,34	3,05	1,81
15-24 ans	25,30	34,09	30,96	8,28	1,37
25-34 ans	40,36	32,84	17,87	6,00	2,94
35-44 ans	59,42	25,29	10,81	2,52	1,96
45-54 ans	73,39	19,80	4,75	0,98	1,08
55-64 ans	82,20	15,05	1,94	0,39	0,42
65 et plus	91,36	7,61	0,75	0,14	0,14
Masculin					
15 ans et +	38,37	30,67	21,34	6,90	2,72
25 ans et +	48,54	29,19	14,53	4,72	3,02
15-24 ans	17,79	33,66	35,13	11,30	2,12
25-34 ans	28,71	33,89	23,19	9,19	5,02
35-44 ans	44,19	30,86	17,26	4,30	3,38
45-54 ans	59,01	29,13	8,49	1,72	1,65
55-64 ans	70,39	24,74	3,46	0,66	0,75
65 et plus	84,99	13,28	1,26	0,23	0,24
Féminin					
15 ans et +	58,35	24,66	13,43	2,88	0,68
25 ans et +	71,50	19,76	6,55	1,53	0,67
15-24 ans	32,03	34,48	27,22	5,58	0,69
25-34 ans	50,18	31,95	13,38	3,30	1,19
35-44 ans	73,35	20,19	4,91	0,89	0,66
45-54 ans	87,31	10,99	1,20	0,27	0,23
55-64 ans	93,91	5,43	0,44	0,11	0,11
65 et plus	97,45	2,20	0,27	0,05	0,04

Nombre d'années d'étude achevées					
Groupe d'âges et sexe	0	1-6	7-10	11-13	14 et +
	SANS	PRIMAIRE	SEC. I	SEC. II	SUPÉRIEUR
Niveau d'instruction équivalent					
Cameroun urbain					
Les deux sexes					
15 ans et +	26,10	30,20	29,42	10,33	3,95
25 ans et +	36,73	31,35	19,53	7,41	4,98
15-24 ans	11,09	28,59	43,38	14,44	2,51
25-34 ans	19,27	36,03	27,13	11,49	6,08
35-44 ans	37,43	32,22	19,43	5,92	5,00
45-54 ans	56,99	27,81	9,73	2,67	2,80
55-64 ans	68,69	20,63	4,24	1,10	5,34
65 et plus	86,43	10,50	2,10	0,48	0,49
Masculin					
15 ans et +	18,67	29,74	32,57	13,36	5,65
25 ans et +	26,32	32,64	23,81	10,12	7,11
15-24 ans	7,72	25,59	45,12	18,00	3,56
25-34 ans	13,54	32,44	29,94	15,03	9,06
35-44 ans	23,92	33,59	26,20	8,73	7,56
45-54 ans	39,89	36,01	15,30	4,22	4,58
55-64 ans	56,47	32,29	7,09	1,80	2,35
65 et plus	76,55	18,20	3,54	0,81	0,90
Féminin					
15 ans et +	34,27	30,82	26,11	7,06	1,74
25 ans et +	48,48	30,13	14,93	4,46	1,99
15-24 ans	14,67	31,78	41,53	10,64	1,38
25-34 ans	25,51	39,94	24,07	7,64	2,85
35-44 ans	53,27	30,61	11,49	2,63	1,99
45-54 ans	76,45	18,49	3,39	0,90	0,77
55-64 ans	88,52	9,28	1,39	0,42	0,40
65 et plus	94,88	3,92	0,87	0,19	0,14

Nombre d'années d'étude achevées Groupe d'âges et sexe	Niveau d'instruction équivalent				
	0	1-6	7-10	11-13	14 et +
	SANS	PRIMAIRE	SEC. I	SEC. II	SUPÉRIEUR
Cameroun rural					
Les deux sexes					
15 ans et +	63,27	25,77	9,39	1,26	0,31
25 ans et +	72,76	20,55	5,59	0,79	0,31
15-24 ans	38,73	39,29	19,22	2,47	0,29
25-34 ans	56,85	30,32	10,61	1,69	0,54
35-44 ans	71,03	21,63	6,26	0,72	0,36
45-54 ans	79,88	16,76	2,84	0,33	0,20
55-64 ans	85,39	13,12	1,20	0,16	0,12
65 et plus	92,46	6,97	0,45	0,06	0,06
Masculin					
15 ans et +	53,00	31,36	13,00	2,10	0,54
25 ans et +	61,85	27,13	8,97	1,48	0,57
15-24 ans	29,15	42,75	23,86	3,75	0,49
25-34 ans	43,90	35,34	16,44	3,35	0,97
35-44 ans	57,16	29,12	11,54	1,47	0,71
45-54 ans	67,35	26,13	5,52	0,63	0,37
55-64 ans	74,91	22,29	2,27	0,29	0,22
65 et plus	86,75	12,25	0,78	0,11	0,11
Féminin					
15 ans et +	71,50	21,29	6,50	0,59	0,12
25 ans et +	81,68	15,16	2,83	0,23	0,11
15-24 ans	46,01	36,66	15,70	1,49	0,14
25-34 ans	65,76	26,87	6,59	0,55	0,24
35-44 ans	82,14	15,63	2,03	0,12	0,07
45-54 ans	91,00	8,44	0,46	0,06	0,04
55-64 ans	95,38	4,38	0,18	0,03	0,03
65 et plus	98,06	1,79	0,13	0,01	0,01

Tableau 10 Taux de fréquentation scolaire par âge selon le sexe et le secteur de résidence

Age	Les deux sexes			Masculin			Féminin		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
3-5 ans	19,72	34,86	12,08	20,20	35,07	12,72	19,23	34,65	11,42
6 ans	59,97	78,92	50,57	61,61	78,78	53,18	58,29	79,07	47,85
7 ans	70,75	85,30	63,16	72,78	85,39	66,33	68,63	85,20	59,80
8 ans	71,83	86,50	64,84	75,01	89,25	68,36	68,56	83,75	61,17
9 ans	78,45	89,54	72,52	80,79	90,66	75,66	75,97	88,39	69,13
10 ans	75,73	87,13	70,18	78,29	88,12	73,72	72,91	86,10	66,15
11 ans	82,65	89,36	78,34	84,88	90,15	81,62	80,19	88,53	74,64
12 ans	76,99	86,34	72,07	79,17	85,45	75,98	74,57	87,30	67,66
13 ans	76,91	85,36	71,58	78,47	83,97	75,07	75,19	86,85	67,66
14 ans	71,62	79,21	66,14	75,90	81,09	72,08	67,02	77,14	59,87
15 ans	61,17	73,64	52,73	66,88	77,21	59,77	54,95	69,67	45,17
16 ans	56,53	68,85	45,72	65,24	73,87	56,86	48,04	63,41	35,80
17 ans	45,29	59,09	31,21	54,96	65,03	42,90	36,24	52,62	21,88
18 ans	34,02	48,12	21,42	44,56	55,32	32,51	24,92	40,37	13,58
19 ans	30,58	42,24	16,61	40,67	50,40	25,83	21,66	33,40	10,24
20 ans	18,27	31,93	8,89	26,70	39,68	15,05	12,01	24,31	5,14
21 ans	20,84	30,00	8,92	28,46	37,77	13,56	13,97	21,72	5,58
22 ans	14,38	22,06	6,02	20,49	28,52	9,28	9,27	15,36	3,87
23 ans	11,99	17,64	5,17	16,62	22,59	7,73	7,84	12,34	3,33
24 ans	8,98	12,86	4,41	12,51	16,33	6,83	5,86	9,13	2,73
6-14 ans	73,09	89,31	64,24	75,57	90,53	67,57	70,44	88,04	60,63
15-24 ans	32,57	37,54	27,87	41,07	43,67	38,12	24,94	30,99	20,07

Tableau 11 Taux de fréquentation scolaire (%) par groupes d'âges et par province selon le sexe et le secteur de résidence

Provinces	Les deux sexes			Masculin			Féminin			
	Age	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Cameroun ensemble										
3-5 ans	19,72	34,86	12,08	20,20	35,07	12,72	19,23	34,65	11,42	
6-14 ans	73,09	89,31	64,24	75,57	90,53	67,57	70,44	88,04	60,63	
15-24 ans	32,57	37,54	27,87	41,07	43,67	38,12	24,94	30,99	20,07	
Adamaoua										
3-5 ans	13,42	21,24	9,41	13,96	21,70	10,09	12,86	20,79	8,69	
6-14 ans	63,88	79,44	55,18	68,61	83,30	60,57	58,68	75,33	49,17	
15-24 ans	17,52	19,88	15,77	25,30	27,99	23,07	10,84	12,03	10,03	
Centre										
3-5 ans	37,44	47,50	26,81	37,61	47,69	27,10	37,27	47,30	26,50	
6-14 ans	93,06	93,42	92,71	93,30	93,35	93,25	92,82	93,49	92,14	
15-24 ans	40,15	43,86	32,80	46,50	48,20	42,50	33,91	39,10	25,15	
Est										
3-5 ans	22,91	37,80	16,93	23,72	37,77	18,10	22,07	37,83	15,71	
6-14 ans	76,98	87,83	72,33	79,97	89,73	75,86	73,72	85,81	68,46	
15-24 ans	24,82	34,63	18,97	32,99	43,01	26,28	17,31	25,76	12,80	
Extrême-Nord										
3-5 ans	4,58	12,02	3,02	5,48	13,36	3,80	3,67	10,61	2,24	
6-14 ans	44,31	71,91	37,46	55,13	79,40	48,95	32,29	63,18	24,86	
15-24 ans	11,74	19,16	9,38	22,50	30,87	19,30	3,42	7,43	2,33	
Littoral										
3-5 ans	38,71	42,27	25,15	38,90	42,37	25,74	38,51	42,18	24,55	
6-14 ans	93,51	94,60	89,49	93,62	94,68	89,84	93,41	94,52	89,10	
15-24 ans	36,35	37,22	30,63	41,79	42,03	40,11	31,05	32,47	22,25	

Provinces	Les deux sexes			Masculin			Féminin			
	Age	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Nord										
3-5 ans	8,65	18,29	5,74	9,56	18,44	6,91	7,71	18,13	4,54	
6-14 ans	51,25	77,26	41,40	60,51	82,44	52,34	40,95	71,63	29,10	
15-24 ans	13,16	20,80	9,28	21,37	27,35	17,46	6,86	14,00	3,90	
Nord-Ouest										
3-5 ans	14,85	25,99	12,33	15,37	26,07	12,99	14,32	25,92	11,64	
6-14 ans	78,44	85,90	76,59	80,31	86,31	78,84	76,43	85,47	74,15	
15-24 ans	32,94	36,43	31,36	39,94	40,29	39,76	26,55	31,97	24,48	
Ouest										
3-5 ans	20,75	29,99	16,37	20,27	30,21	16,66	21,23	29,76	18,18	
6-14 ans	93,62	94,96	93,13	94,21	95,36	93,77	93,01	94,53	92,47	
15-24 ans	43,98	51,15	37,94	55,84	60,19	50,77	33,72	40,27	29,58	
Sud										
3-5 ans	37,70	53,78	31,78	37,47	53,67	31,68	37,94	53,88	31,88	
6-14 ans	93,33	94,19	92,95	93,91	94,88	93,48	92,72	93,48	92,38	
15-24 ans	40,39	54,91	28,03	50,07	62,14	37,26	31,09	46,13	20,78	
Sud-Ouest										
3-5 ans	23,02	33,67	18,71	22,83	33,07	18,72	23,21	34,30	18,69	
6-14 ans	86,26	91,16	83,97	86,45	90,64	84,59	86,04	91,69	83,29	
15-24 ans	31,75	33,23	30,51	32,47	35,55	30,12	30,89	30,72	31,04	

Tableau 12 Proportion de ceux sachant lire et écrire Français ou Anglais, une autre langue, et d'analphabètes par âge selon le sexe (Population âgée de 11 ans et plus)

Groupes d'âges	Lit et écrit			Analphabètes					
	Français/Anglais			Autre langue					
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
11 ANS & +.	54,29	63,74	45,60	5,15	5,93	4,43	40,56	30,33	49,96
11-14	81,85	85,06	78,36	4,51	4,42	4,61	13,63	10,52	17,03
15-19.	75,81	82,42	69,61	4,34	4,38	4,30	19,85	13,20	26,09
20-24	69,14	77,56	62,34	4,63	4,96	4,36	26,23	17,49	33,30
25-29.	61,38	71,96	52,81	4,85	5,40	4,40	33,77	22,64	42,79
30-34	54,14	66,77	43,35	5,06	5,85	4,39	40,80	27,38	52,25
35-39.	45,64	59,77	32,49	5,34	6,42	4,33	49,03	33,82	63,17
40-44.	32,97	48,55	19,18	5,85	7,24	4,63	61,17	44,22	76,19
45-49	29,01	44,02	14,69	5,82	7,24	4,47	65,16	48,74	80,84
50-54	21,31	34,32	9,08	6,41	8,08	4,84	72,28	57,59	86,08
55-59.	19,77	32,01	7,10	6,81	8,81	4,74	73,42	59,19	88,16
60-64.	12,68	21,92	3,99	6,68	9,01	4,48	80,65	69,06	91,53
65 et +.....	7,65	12,97	2,58	6,38	8,92	3,97	85,96	78,11	93,45

Tableau 13 Taux brut d'activité selon la province et le secteur de résidence (taux en %)

Provinces	Secteurs de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural
Cameroun.....	36,8	30,5	40,6
Adamaoua.....	32,2	28,3	34,3
Centre.....	35,4	30,7	40,4
Est.....	39,4	29,2	43,6
Extrême-Nord...	45,3	30,9	48,8
Littoral.....	32,3	31,4	36,0
Nord.....	38,7	29,6	42,1
Nord-Ouest.....	37,7	35,1	38,4
Ouest.....	29,6	25,4	31,3
Sud.....	39,8	27,3	44,7
Sud-Ouest.....	36,5	33,3	38,0

Tableau 14 Taux brut d'activité selon le sexe et la province (taux en %)

Provinces	Sexe		
	Deux sexes	Masculin	Féminin
Cameroun.....	36,8	43,8	30,1
Adamaoua.....	32,2	50,1	13,9
Centre.....	35,4	41,0	29,9
Est.....	39,4	44,3	34,6
Extrême-Nord...	45,3	54,3	36,6
Littoral.....	32,3	44,1	20,0
Nord.....	38,7	52,6	25,0
Nord-Ouest.....	37,7	36,3	38,9
Ouest.....	29,6	32,2	27,4
Sud.....	39,8	42,1	37,4
Sud-Ouest.....	36,5	41,1	31,6

Tableau 15 Taux spécifiques d'activité selon l'âge et la province (taux en %).

Groupes d'âges Provinces						
	6 ans	6-14	15-24	15-59	60 ans + 15 ans +	
Cameroun....	47,5	10,0	56,7	65,5	59,7	64,9
Adamaoua....	41,5	12,5	43,4	54,5	55,2	54,6
Centre.....	45,2	1,0	39,9	63,8	58,4	63,3
Est.....	50,5	5,5	49,0	63,7	62,8	63,7
Extrême-Nord	59,1	34,9	61,1	70,9	61,0	69,7
Littoral....	56,6	1,2	51,3	79,5	61,4	57,1
Nord.....	50,8	23,0	52,4	62,6	56,5	62,0
Nord-Ouest..	48,4	6,1	55,3	75,0	66,5	73,3
Ouest.....	38,3	1,1	33,4	58,6	60,8	58,9
Sud.....	50,5	5,5	49,0	70,5	62,8	69,7
Sud-Ouest...	47,0	3,1	54,8	72,6	61,2	71,9

Tableau 16 Taux de chômage par groupe d'âge au niveau national (en %).

Groupes d'âges	Taux de chômage
6 ans et +	7,7
6-9 ans	0,7
10-14 ans	0,7
15-19 ans	29,9
20-24 ans	17,2
25-29 ans	8,3
30-34 ans	4,4
35-39 ans	3,0
40-44 ans	2,3
45-49 ans	2,0
50-54 ans	1,8
55-59 ans	1,8
60-64 ans	1,8
65 ans et +	1,5

Tableau 17 Composition sociale type du ménage privé selon la région de résidence au mois d'avril 87.

Provinces Yaoundé	Taille de Douala	Nombre moyen de par ménage			
		Chef ménage	conjoint du chef	Enfants du chef	hors- noyau
Cameroun	5,2	1	0,8	2,3	1,0
Adamaoua	4,9	1	1,0	2,1	0,8
Centre	5,0	1	0,7	2,0	1,4
Est	5,1	1	0,9	2,1	1,1
Extrême-Nord	4,9	1	1,0	2,2	0,7
Littoral	4,8	1	0,7	2,1	1,1
Nord	4,9	1	1,1	2,1	0,7
Nord-Ouest	6,3	1	0,8	3,3	1,2
Ouest	5,7	1	0,8	2,6	1,1
Sud	5,2	1	0,8	1,9	1,5
Sud-Ouest	5,3	1	0,7	2,5	1,1
Ville de Yaoundé	4,9	1	0,6	2,0	1,4
Ville de Douala	4,9	1	0,7	2,1	1,1

Tableau 18 Proportion des logements possédant certaines caractéristiques par secteur de résidence; évolution entre 1976 et 1987.

Caractéristiques de l'habitat	Secteur de résidence					
	tous secteurs		secteur urbain		secteur rural	
	1976	1987	1976	1987	1976	1987
Murs en matériaux définitifs.....	10%	17%	19%	32%	6%	7%
Toit en tôle, tuile ou dalle...	45%	70%	82%	94%	31%	54%
Sol cimenté avec ou sans carreaux.	20%	37%	54%	72%	7%	15%
Éclairage						
- à l'électricité	6%	22%	19%	52%	1%	4%
- au pétrole.....	73%	74%	79%	57%	71%	91%
Eau courante à la maison.....	5%	11%	9%	25%	4%	2%
Toilette avec chasse d'eau.....	2%	7%	6%	15%	1%	2%
Propriété du logement.....	83%	75%	58%	49%	94%	91%

10) Le concept "eau courante" semble avoir été mal interprété par les agents recenseurs dans certaines régions du pays en 1976; d'où une certaine incohérence observée entre les données de 1976 et celles de 1987.

